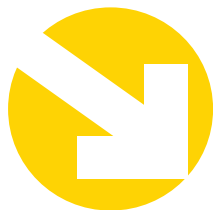




AMBITIONS STRATÉGIQUES 2021-2024



ÉDITORIAL

NICOLAS DUFOURCQ
DIRECTEUR GÉNÉRAL BPIFRANCE

Le plan stratégique 2021-2024 s'inscrit dans un moment très particulier pour l'économie française, qui se trouve à la croisée de nombreux chemins en sortie de crise de la Covid-19.

Nous pensons avoir devant nous trois belles années de croissance, qui vont être aussi des moments de radicalisation de la compétition et d'accélération des ruptures technologiques.

Les 18 mois de pandémie ont conduit **Bpifrance** à changer de dimension, en devenant un acteur majeur de la résilience des entreprises, de la TPE au grand groupe, et un opérateur central du plan France 2030. Notre responsabilité en est augmentée d'autant.

Pour financer le surcroît de dette publique engendrée par la crise et pour réussir la transition écologique, il va falloir que l'économie crée beaucoup plus de valeur et donc qu'il y ait plus d'entrepreneuses et d'entrepreneurs, que la culture du risque se diffuse, que le capital, les financements et les solutions d'accompagnement se déploient plus rapidement.

Pour relever ces défis, **Bpifrance**, acteur de Place, peut d'abord apporter un état d'esprit, une culture du risque, une confiance dans les entrepreneurs, un optimisme contagieux.

Les entrepreneurs viennent chercher chez **Bpifrance** les moyens d'être ambitieux. Nous leur permettons d'oser grandir pour servir l'avenir. Cette fonction de psycho-banque est essentielle.

Les mouvements lancés autour de La French Tech, de La French Fab, de La French Touch, du Coq vert, l'animation des Excellence, le club des Éclaireurs, des startups de la Deeptech, nos nombreux événements physiques, les quatre tournées annuelles, tout ceci participe du même objectif : démultiplier l'énergie créatrice et la confiance en soi des entrepreneurs français, faire que leur force de transformation de la société française se déploie toujours plus avant.

Bpifrance assume pleinement ce rôle de « banque dans la cité » et entraîne tout un écosystème de partenaires.

Nos outils, dans les années qui viennent, ne sont pas amenés à changer : garantie, crédit, aides à la création, à l'innovation et à l'exportation, accompagnement, investissement direct et indirect, assurance. Notre boîte à outils est, parmi les banques de développement, la plus complète au monde.

S'il y a constance dans la méthode, un certain nombre d'éléments font de ce plan stratégique un acte important de projection vers l'avenir. On peut en citer quelques-uns :

- le renouveau des politiques industrielles en Europe et le durcissement corrélatif de la compétition entre écosystèmes industriels ;
- la convergence nouvelle de La French Tech et de La French Fab, et l'essor tout à fait nouveau des startups industrielles dans les territoires ;
- l'arrivée à un premier stade de maturité de la tech française, et l'explosion du secteur du digital ;
- l'emballement, certes nécessaire mais très difficile à gérer pour les entrepreneurs, de la transition écologique ;
- la nécessité de donner confiance et chance à toute une partie de la jeunesse française dans les quartiers de la politique de la ville ;
- le retour du désir de souveraineté économique dans le cœur des Français.

Nos objectifs sont clairs : une industrie française en renaissance, un écosystème d'entreprises technologiques et de fonds de venture sans égal en Europe, une économie décarbonée, un secteur d'industries créatives à la mesure du passé glorieux du pays, et des verticales santé, tourisme, redynamisées.

Notre plan stratégique 2024 s'articulera ainsi autour de 7 axes :

- 1** la nouvelle étape de transformation l'industrie française ;
- 2** la transition climatique et la transformation de nos métiers ;
- 3** le changement d'échelle du financement de l'innovation ;
- 4** le redressement de nos parts de marché à l'international ;
- 5** l'inclusion de tous les acteurs dans l'économie ;
- 6** le renforcement des partenariats avec les Régions, l'Europe et les investisseurs de long terme ;
- 7** le soutien à des secteurs stratégiques.

Parmi ces axes, le volet portant sur le renouveau de l'industrie est inédit. Nous avons en effet observé un afflux de demandes de financement, par des startups DeepTech, de lignes de production et d'usines. Nous pouvons donc engendrer une nouvelle génération de PME industrielles, pour la première fois depuis très longtemps dans notre histoire.

Il faut développer pour ce faire une nouvelle classe d'actifs, que nous appelons le venture industriel : pour faire sortir de terre des implantations significatives, il faut, comme dans le digital, mettre au travail à haute pression du capital en grande quantité. Nous pensons qu'avec cette méthode, il est possible de créer progressivement 100 nouvelles usines par an dans les cinq ans qui viennent.

Pour déployer notre plan stratégique, les conditions du succès sont connues :

- **la satisfaction de nos clients d'abord** : quelle que soit leur taille, nous restons centrés sur leurs besoins en constante évolution pour leur permettre d'accélérer leur transformation et de tirer l'économie du pays. Ainsi, nos axes stratégiques reposent-ils sur le primat de l'entrepreneur ;

- **la constance de nos actions ensuite** : la durée est, en effet, le marqueur de notre stratégie. Quinze ans d'efforts continus seront sans doute nécessaires pour produire des premiers résultats sur l'industrie, la décarbonation, l'inclusion. Pour tenir la distance, il faut un opérateur ultrasolide sur ses fondements quantitatifs, sans concession sur sa politique de risque, toujours agile, toujours fluide, pour rester fécond. Le plan de **Bpifrance** est construit pour affronter ces défis dans la durée ;
- **la culture du résultat, toujours** : la mission sera toujours accomplie avec frugalité et avec un sens exceptionnel du service public. La discipline du résultat et des charges est la base de notre action quotidienne ;
- **enfin, et surtout, l'engagement de nos collaborateurs** : au service de l'intérêt général, fière de dépasser le clivage entre public et privé, notre communauté de valeur a montré en 2020 ce dont elle était capable en « milieu extrême ». C'est elle qui sera à l'œuvre du déploiement de cette stratégie.

Tous ces atouts et toute notre énergie nous permettront d'accomplir les missions qui nous ont été confiées, au service des entrepreneurs et des entreprises en vue de continuer à bâtir la France de 2030.

AMBITIONS STRATÉGIQUES 2021-2024

- 01. LA NOUVELLE ÉTAPE
DE TRANSFORMATION
DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE** 8 - 31
—
- 02. LA TRANSITION CLIMATIQUE
ET LA TRANSFORMATION
DE NOS MÉTIERS** 32 - 47
—
- 03. LE CHANGEMENT D'ÉCHELLE
DU FINANCEMENT DE L'INNOVATION** 48 - 59
—
- 04. LE REDRESSEMENT
DE NOS PARTS DE MARCHÉ
À L'INTERNATIONAL** 60 - 71
—
- 05. BPIFRANCE,
TOUTE LA FRANCE** 72 - 89
—
- 06. LE RENFORCEMENT
DES PARTENARIATS** 90 - 95
—
- 07. LE SOUTIEN
À DES SECTEURS STRATÉGIQUES** 96 - 117
—

LA NOUVELLE
ETAPE

DE TRANSFORMATION



DE **L'INDUSTRIE**
FRANÇAISE
3

01.

Le constat partagé depuis de nombreuses décennies est celui d'une désindustrialisation de la France accélérée par rapport à des économies voisines, marquée par des pertes de parts de marché à l'exportation depuis 20 ans. Ce constat fait craindre un décrochage des capacités de l'économie française à assurer dans la durée la satisfaction des besoins de la société sans perte de souveraineté financière ou technologique.

Sous l'impulsion d'une politique volontariste de réindustrialisation, la performance de l'industrie française s'était améliorée au cours des dernières années, recréant près de 30 000 emplois industriels entre 2017 et 2019, après une baisse continue au cours de deux décennies. Cette dynamique a été brutalement freinée par la crise pandémique qui a nécessité un soutien fort, notamment par la mise en place de mesures d'urgence et du Plan de Relance, afin d'en atténuer les impacts sur le secteur et redémarrer l'activité.

Les entreprises industrielles françaises font, en effet, face à des enjeux clés pour assurer la reprise (ex. : tensions sur les approvisionnements comme sur les recrutements) ainsi qu'à des besoins de long terme autour des grandes transitions (numérique, industrie 4.0, TEE...). Leurs dirigeants expriment régulièrement le besoin d'être soutenus sur ce chemin.

Un fait nouveau est néanmoins à rapporter : l'explosion du nombre de startups Deeptech⁽¹⁾ porteuses d'innovations de rupture ayant vocation à être industrialisées qui engendrent un foisonnement de demandes de financement pour des lignes de production ou des usines. En encourageant cette dynamique, pour la première fois depuis très longtemps dans notre histoire, la France peut engendrer une nouvelle génération d'entreprises industrielles.

Dans ce contexte, **Bpifrance** continuera à déployer une action ambitieuse de réindustrialisation de la France. Il s'agira d'une part de mobiliser la boîte à outils actuelle de **Bpifrance** pour soutenir la reconquête des entreprises industrielles dans un contexte de reprise économique et de poursuivre les transformations profondes auxquelles elles doivent faire face (montée en gamme et bascule vers l'industrie 4.0, transformation digitale, transition écologique...).

D'autre part, **Bpifrance** déploiera un plan dédié au venture industriel⁽²⁾, dans la continuité d'un Plan Deeptech renforcé, dont l'ambition sera de permettre l'émergence de près de 100 sites industriels par an à horizon 2025, notamment par la mobilisation de ressources confiées à **Bpifrance** au titre du Plan France 2030.



⁽¹⁾ Les startups de la Deeptech ont pour caractéristique de proposer des produits ou services, assis sur des innovations de rupture, avec l'ambition de s'attaquer à la résolution des grands défis du XXI^e siècle.

⁽²⁾ Accompagnement de l'industrialisation des innovations portées par des startups, notamment Deeptech, ou par des PME et ETI.

**Mobiliser la boîte
à outils actuelle
de Bpifrance**
pour soutenir la reconquête
des entreprises industrielles

1.1

Lever les barrières pour poursuivre les actions lancées et franchir les obstacles induits par la dynamique de forte reprise

À l'horizon du plan, **Bpifrance** mobilisera son continuum de solutions d'accompagnement financier comme non financier, afin d'aider les entreprises industrielles à faire face aux différents obstacles qui se dressent face à elles.

Faire face aux tensions de trésorerie croissante

Parmi ceux-ci, le contexte actuel de forte reprise et de recrudescence de l'épidémie de Covid-19 dans certaines zones géographiques, induit des tensions croissantes sur les chaînes d'approvisionnement, qui dégradent significativement la situation financière des entreprises, dans quasiment tous les secteurs industriels. Face à cet enjeu, **Bpifrance** mobilisera une gamme étendue de produits pour répondre aux besoins de trésorerie des industriels, avec notamment :

- un outil de préfinancement des commandes (le dispositif Avance+ Préfinancement), créé justement pour solutionner les problèmes de trésorerie des PME et ETI liés à la reprise rapide de l'activité ;
- un prêt sans garantie conçu pour permettre aux entreprises industrielles de financer l'augmentation de leur BFR tout en réalisant des investissements structurants pour leur développement. Cet outil visera à accompagner les bénéficiaires dans la conquête de parts de marché ;
- des dispositifs de quasi-fonds propres et fonds propres, pour répondre à des besoins en cash plus structurels, qu'il s'agisse du Fonds de Renforcement des PME (FRPME) qui permettra de financer en haut de bilan les entreprises fragilisées par la Covid-19 via des obligations à bons de souscription d'actions (500 000 € à 5 M€), des Obligations Relance pour financer la croissance organique et externe des PME et ETI (2 à 100 M€), et des interventions en fonds propres, au travers des fonds directement opérés par **Bpifrance** et ou indirectement via par ses fonds partenaires.

Plus largement, les interventions de **Bpifrance** en fonds propres permettront aux entreprises industrielles de ne pas être freinées dans leurs capacités d'investissement, faute de ratios financiers satisfaisants. À horizon du plan, **Bpifrance** veillera à ce que le poids des PME industrielles au sein de son portefeuille d'investissement direct (hors Tourisme) se maintienne à 55 %. À cette fin, **Bpifrance** s'appuiera sur son Réseau ancré dans toutes les Régions pour approfondir sa connaissance du tissu industriel des territoires métropolitain et ultramarins, et exploitera les synergies avec un maximum d'entreprises accompagnées dans les accélérateurs filières de **Bpifrance**.

En complément de cette mobilisation de la gamme d'appui en trésorerie, **Bpifrance** déploiera une offre d'accompagnement non financier dédiée au rebond, visant à sécuriser la reprise en accompagnant les dirigeants au plus près de leurs besoins sur les sujets de stratégie, de gestion financière et de sécurisation de la *supply chain*.

Fort du succès auprès des entreprises industrielles de l'offre d'accompagnement déployée dans le cadre du Plan de Relance (plus de 1 000 diagnostics réalisés en 12 mois, sollicités en majorité par des entreprises industrielles), **Bpifrance** ambitionne d'ouvrir une seconde phase visant à déployer 1 000 nouveaux diagnostics Rebond sur 2022-2023, autour de quatre modules :

- 1 relance industrielle**, afin d'identifier les leviers stratégiques de développement à travers un diagnostic panoramique de l'entreprise sur l'ensemble de ses dimensions ;
- 2 sécurisation de la *supply chain*** pour appuyer l'entreprise dans la planification et le pilotage de sa production, afin notamment d'être en capacité de répondre aux clients stratégiques ;
- 3 cash/BFR** pour optimiser les flux de trésorerie de l'entreprise et concevoir un plan d'action à court et moyen termes ;
- 4 sécurisation fournisseurs** pour accompagner l'entreprise dans l'analyse de risque de son portefeuille fournisseurs, identifier une liste de fournisseurs alternatifs de proximité, coconstruire un plan d'action visant à sécuriser durablement son panel fournisseurs et ses approvisionnements.

Relancer la dynamique à l'export

La reconquête passe aussi par la relance des exportations des entreprises industrielles. Il s'agit là d'une priorité pour celles-ci. **Bpifrance** mobilisera un continuum de solutions de garanties et de financement afin de pousser les entreprises françaises, notamment industrielles, à aller à l'international.

Parmi sa gamme de produits de garanties à l'export, **Bpifrance** renforcera le déploiement de l'Assurance Prospection avec un objectif d'1 Md€ sur trois ans. **Bpifrance** déploiera également le dispositif Assurance Prospection Accompagnement, commercialisé par Team France Export, qui s'adresse aux industriels primo-exportateurs de petites et moyennes tailles et associe financement et accompagnement.

En outre, les enseignements des crises passées encouragent à renforcer le recours aux financements export, outils de financement des ventes de l'industrie française. Les entreprises industrielles bénéficieront des travaux conduits par **Bpifrance** autour du développement de l'offre produits, et du repositionnement de celle-ci comme du cadre d'intervention.

Bpifrance continuera ainsi à développer son offre produits en simplifiant les petits crédits export des PME et ETI, à partir de 500 000 €, en facilitant l'accès à ces outils dans les territoires en décentralisant plus encore le financement export dans le Réseau, en poursuivant le développement de l'offre de crédit export en dollar pour soutenir les exportations des industries de l'aéronautique et du naval (outre l'intérêt qu'emporte le dollar pour certaines géographies) et en déployant une offre de financement de projets sur des segments mal couverts par le marché.

En matière de crédits export, le repositionnement de l'offre vaudra à **Bpifrance** de mettre en place une approche mixée avec les instruments du Trésor, de l'AFD et sa filiale Proparco pour renforcer la compétitivité des entreprises industrielles (notamment en Afrique). Par ailleurs, **Bpifrance** déploiera d'autres solutions à l'export pour soulager le BFR des entreprises à l'image d'une offre de préfinancement en complément des rachats de crédit fournisseurs et des cautions bancaires.

Répondre aux besoins de deux filières industrielles particulièrement touchées : les filières Automobile et Aéronautique

Les niveaux d'activité en 2021 des filières Automobile et Aéronautique montrent que l'impact de la crise est particulièrement fort et durable.

Pour faciliter leur redémarrage et adresser leurs enjeux structurels à plus long terme, **Bpifrance** et ses partenaires continueront à soutenir activement les industriels sur toute la chaîne de valeur.

La filière automobile

Face à l'enjeu de recapitalisation de la filière, mais aussi afin d'adresser ses enjeux structurels (ex. : les investissements de transition vers la mobilité durable dans un contexte d'endettement élevé), **Bpifrance** poursuivra le déploiement du fonds Avenir Automobile 2. Il permettra de soutenir les entreprises impactées et/ou porteuses de nouvelles technologies du secteur en appui de leurs projets de consolidation, de relocalisation en France d'activité de production, de croissance externe ou interne et de diversification dans les nouvelles solutions de mobilité. Les métiers de l'innovation continueront d'être particulièrement mobilisés avec notamment le déploiement des appels à projets de modernisation de la filière automobile (450 M€) ou encore la gestion du déploiement du Plan Batterie jusqu'en 2023 (près de 700 M€).

Parallèlement à ces actions, et afin d'amortir l'impact de la crise et favoriser le redémarrage de la filière, **Bpifrance** pourra mobiliser un fonds de garantie dédié à l'automobile qui permettra de couvrir jusqu'à 200 M€ de crédits aux PME du secteur, en relai du PGE, et proposera plus largement tout un continuum de solutions de financement (ex. : dispositif Avance+ de préfinancement des commandes, prêts sans garantie longs...).

Enfin, **Bpifrance** mobilisera son activité d'accompagnement non financier :

- face aux enjeux de redémarrage, **Bpifrance** poursuivra le déploiement de missions de conseil pour accompagner les entreprises dans la sortie de crise Covid-19 et la transition vers les véhicules électriques ;

- face aux enjeux structurels de la filière, **Bpifrance** déploiera trois nouvelles promotions de l'Accélérateur Automobile dans le cadre du CNI, avec des programmes d'accompagnement adaptés aux enjeux de compétitivité, de décarbonation et de développement de l'Industrie du Futur. Nos autres offres d'accompagnement consacrées aux transitions sont naturellement accessibles à l'ensemble des entreprises du secteur automobile.

Ainsi, **Bpifrance** contribuera à l'objectif consistant à consolider la part de marché du secteur automobile français en Europe et à en faire une des premières industries productrices de véhicules électriques et hybrides au monde d'ici à 2030.

La filière aéronautique

Bpifrance poursuivra son action de soutien à destination des acteurs du secteur afin d'amortir les effets de la crise, de favoriser le mouvement de consolidation et les indispensables efforts de modernisation (motorisation propre, matériaux, assemblage, électronique, services...) avec en ligne de mire l'ambition d'assurer la transition vers la production des premiers avions bas-carbone dans une dizaine d'années.

Ainsi, **Bpifrance** continuera de mobiliser ses outils de financement afin d'aider les entreprises à passer la crise dans un objectif d'amortissement à long terme des dettes acquises lors de celle-ci. Pour favoriser le mouvement de consolidation, **Bpifrance** interviendra en fonds propres, directement (avec un objectif de 300 M€ déployés à horizon du plan) ou en fonds de fonds (sur ses ressources propres ou à l'appui de celles confiées par l'État dans le cadre du Plan de Relance) *via* le fonds ACE Aéro Partenaires.

Enfin, **Bpifrance** appuiera la modernisation de la filière aéronautique par le déploiement de 300 M€ de subventions dans le cadre des Appels à projets de modernisation du Plan de Relance et de l'enveloppe DGAC de 20 M€ en soutien des besoins de financement de R&D du secteur.

L'offre d'accompagnement viendra soutenir la reprise progressive du secteur en s'appuyant là encore sur les diagnostics Rebond, tandis qu'une nouvelle formule de l'Accélérateur Aéronautique prenant en compte à la fois les enjeux de court, moyen et long terme de la filière sera mise en œuvre fin 2021 en partenariat avec le GIFAS.

Enfin, par le soutien aux exportations d'aéronefs de dernière génération répondant aux meilleures performances climatiques, l'État *via* **Bpifrance** Assurance Export soutiendra la transition vers une flotte plus écologique.

Réindustrialiser

Au-delà du soutien face aux enjeux induits par la dynamique de forte reprise, Bpifrance continuera à déployer des actions structurantes en soutien de la réindustrialisation française.

Tout d'abord, **Bpifrance** continuera à œuvrer en faveur de la consolidation et de la structuration du *Middlestand* industriel français par des financements longs (à l'instar de Prêts sans garantie), des actions en fonds propres et de l'accompagnement.

En investissement direct, **Bpifrance** se positionnera sur les opérations de *build-up* industriels et visera la création de champions industriels européens. Pour les entreprises industrielles qui voudront saisir les opportunités de la croissance externe, ces « conquérants », une offre d'accompagnement dédiée sera déployée dès la fin de l'année 2021. Une promotion d'une vingtaine de conquérants sera ainsi accompagnée par des modules et des experts spécialisés sur les opérations d'acquisition.

Outre les programmes subventionnels spécifiques aux filières Automobile et Aéronautique décrits précédemment, **Bpifrance opère dans le cadre du Plan de Relance deux autres programmes en soutien à la relocalisation des entreprises industrielles.** Depuis 2020, **Bpifrance** s'assure du déploiement vélocité des programmes « Sécurisation des chaînes de valeurs industrielles critiques (santé, agroalimentaire, électronique, télécommunications-5G, intrants essentiels de l'industrie) » doté de 500 M€ et « Soutien des projets industriels dans les territoires » doté de près de 500 M€.

Bpifrance mobilisera ses outils d'internationalisation, qui contribuent à l'ancrage en France d'entreprises industrielles. Ainsi, la Garantie de projets à l'international, désormais étendue à l'Europe permettra aux industriels d'accroître leur développement en Europe en renforçant leur *joint venture* ou filiale, en modernisant leur outil de production situé en Europe, en relocalisant en Europe une production éloignée historiquement et en conquérant de nouveaux marchés (croissance externe) dans un contexte favorable à la conquête, tout en limitant leur exposition.

Le Prêt Croissance à l'international contribuera également à cet objectif puisqu'il permettra aux industriels d'obtenir des moyens financiers pour accroître leur développement depuis la France en finançant des opérations de croissance externe et d'implantation à l'international.

Bpifrance mobilisera aussi son offre d'accompagnement pour favoriser la localisation en France des chaînes de valeur notamment *via* le déploiement d'un parcours conseil « Réindustrialisation » et le lancement de nouvelles promotions d'Accélérateurs sectoriels en partenariat avec une quinzaine de filières industrielles.

Enfin, **Bpifrance** jouera aussi son rôle dans la reconstruction de l'attractivité française par la mise en avant auprès des investisseurs industriels étrangers du continuum de solutions dont ils peuvent bénéficier en France (ex. : Assurance-crédit proposée aux filiales d'entreprises étrangères implantées en France leur rendant l'offre de crédit export accessible), par la mobilisation d'accords de réassurance export avec les pays visés, par la promotion des entreprises innovantes françaises auprès du public entrepreneurial de pays tiers, ou encore par le développement de relations privilégiées avec les banques des destinations prioritaires.

Développer les liens entre les PME-ETI et les grands groupes

Le déséquilibre des relations entre les PME-ETI et les grands groupes a conduit à une déstructuration des chaînes de valeurs industrielles en France, au profit d'une dissémination sur l'ensemble du globe dont la crise pandémique a mis en évidence les limites.

Afin de retisser le lien et d'accroître la connaissance réciproque entre grands groupes et PME-ETI, facteur de développement économique et de redynamisation de l'industrie, **Bpifrance** souhaite renforcer son offre d'accompagnement en intervenant à trois niveaux :

- 1 capitalisation sur les « journées filières » prévues dans le cadre des nouveaux Accélérateurs sectoriels pour systématiser l'intervention des grands groupes dans ses programmes d'accompagnement et multiplier leurs rencontres avec les PME-ETI industrielles ;
- 2 création d'un sous-module de conseil « performance commerciale » orienté vers la prospection des grands groupes, et mobilisation du réseau de partenaires de **Bpifrance** pour faciliter les prises de rendez-vous commerciaux qualifiés avec des décideurs de ces grands comptes ;
- 3 développement d'une formation spécifique « collaboration PME-ETI/grand groupe » sur la plateforme *e-learning* **Bpifrance Université**.

Diffuser l'innovation dans les entreprises industrielles

Depuis cette année, la boîte à outils de **Bpifrance** s'est enrichie d'un nouveau dispositif : la plateforme Tech in Fab. Cette plateforme permettra de rapprocher les écosystèmes de La French Tech et de La French Fab, en accompagnant la transformation tech des industriels dans leurs fonctions cœur comme support, tout en créant des opportunités commerciales pour les startups.

Pour rapprocher les 1 500 startups et 5 000 entreprises industrielles, la plateforme capitalisera sur les actifs de **Bpifrance** : l'expertise Fab et son large réseau d'entreprises industrielles, l'expertise Tech et sa plateforme du Hub Digital qui référence 1 300 startups, ainsi que le Plan Deeptech.



Accompagner la montée en compétence

Les entreprises industrielles françaises font face de longue date à des enjeux de capital humain. Avant la crise, près de la moitié des recrutements étaient jugés difficiles par les employeurs, créant de véritables goulots d'étranglements. Les entreprises industrielles ont notamment un besoin d'orientation et d'amélioration de leur stratégie d'emploi et de formation vers les priorités européennes, la TEE, les nouvelles stratégies industrielles (ex. : spécialisation, réindustrialisation, relocalisation), la recherche et l'innovation...

Bpifrance déploiera une action volontariste face à cet enjeu, illustré notamment par la mobilisation du dispositif de Volontariat Territorial en Entreprise (VTE) qui favorisera le recrutement des étudiants jeunes diplômés au sein des entreprises de l'industrie, en y intégrant plus encore les structures spécialisées de l'emploi formées au VTE. Dans le même temps, **Bpifrance** accompagnera les PME-ETI industrielles dans le développement de leur marque employeur afin de favoriser leur attractivité et leur notoriété auprès des jeunes talents.

De façon spécifique, face aux attentes exprimées par les dirigeants de PME-ETI sur le développement des compétences « Industrie du Futur », **Bpifrance** souhaite travailler avec ses partenaires (le Cetim, les Écoles d'ingénieur, l'Apec...) sur le développement de nouvelles offres d'accompagnement articulées autour de trois besoins :

- 1 l'accompagnement des entreprises/dirigeants dans la définition de leurs besoins « Industrie du Futur » ;
- 2 la sensibilisation des managers aux enjeux et aux technologies de l'Industrie du Futur et à la conduite du changement ;
- 3 la montée en compétences des équipes RH dans le recrutement de profils techniques qualifiés en matière d'Industrie du Futur.

Soutenir le rayonnement de la communauté de La French Fab

Intimement lié à l'enjeu de capital humain est celui de développement de la communauté de La French Fab, porte étendard de l'action de **Bpifrance** en faveur de l'Industrie du Futur.

Forte de 8 000 membres, celle-ci fédère les entreprises françaises de l'industrie avec ce souci de rayonnement comme de constitution d'un Mittelstand à la française. **Bpifrance** continuera de s'impliquer sur les grands enjeux de la Communauté : rendre La French Fab plus visible et compréhensible auprès du grand public, embarquer davantage le jeune public pour qu'il s'intéresse et se projette dans l'industrie et accompagner plus spécifiquement les entreprises du secteur.

Ce faisant, **Bpifrance** soutiendra la montée en puissance de la communauté de La French Fab autour de trois objectifs :

- 1 donner envie (ex. : French Fab Tour, webinaires à destination de la communauté...);
- 2 fédérer (ex. : rayonnement de La French Fab grâce au Big Tour, mobilisation des 70 ambassadeurs, mise en place d'un TOP 100 d'industriels par Région...);
- 3 transformer (ex. : continuum de produits Industrie du Futur, création d'un mentorat féminin avec les dirigeantes d'Industrie Elles, organisation d'événements Tech in Fab en région).



FINANCEMENT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ CSTI GROUPE

• Pour la petite histoire...

Basé à Peyrolles-en-Provence, **CSTI Groupe** est une PME familiale et industrielle au cœur de la filière nucléaire. Depuis 35 ans, l'entreprise conçoit, réalise, installe et assure la mise en service des équipements de réacteurs, des systèmes de tuyauterie, de la chaudronnerie, des machines spéciales pour les grands donneurs d'ordres tels que le CEA, EDF, ORANO, TECHNICATOME, FRAMATOME et Naval Group. C'est ainsi que **CSTI Groupe** intervient sur le projet ITER, pour lequel l'entreprise réalise des équipements et contribue aux travaux de R&D, ou qu'elle est à l'œuvre pour réaliser une machine de décontamination par ultra-son pour le laser mégajoule du CEA-CESTA destiné à la recherche dans les domaines de l'énergie, de la médecine, du nucléaire civil et militaire. Grâce à son expertise technique de pointe, ce groupe familial enregistre une croissance régulière depuis plusieurs années. Pour y répondre, la société a multiplié les investissements et projette désormais de procéder à une croissance externe pour accélérer son développement et sa diversification dans d'autres secteurs industriels.

• Intervention Bpifrance

Bpifrance accompagne depuis 10 ans le développement organique de **CSTI Groupe** avec des aides et des garanties confortant chacune de ses prises de risque. Fort de cette relation de confiance, ses dirigeants Yves Aubert et Nicolas Corselle sont membres de notre réseau d'entrepreneurs « Excellence » destiné au partage de bonnes pratiques, d'opportunités d'affaires et de mises en contacts. Poursuivant sa stratégie d'investissements structurants, **CSTI Groupe** s'est positionné sur la reprise d'une société complémentaire à ses activités ainsi que sur l'acquisition de nouveaux bâtiments. Ces investissements ont été soutenus par **Bpifrance** tant au moyen de garantie de crédits que par l'octroi d'un prêt Croissance Relance.

**Accélérer
dès à présent**
le renouvellement
démographique de l'industrie
française

1.2

Afin d'accélérer le renouvellement de la démographie des entreprises industrielles en France, **Bpifrance** déploiera un plan visant à soutenir les startups à vocation industrielle (mais également l'industrialisation des innovations portées par des PME et ETI) qui reposera en amont sur un rehaussement de son soutien aux entreprises de la Deeptech, destinées à rejoindre le groupe des champions industriels de demain.

Ces actions seront rendues possibles par la mobilisation du Plan France 2030 visant à développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir, annoncé le 12 octobre 2021 par le Président de la République.

Renforcer le Plan Deeptech

Lancé en 2019, le Plan Deeptech de **Bpifrance** a d'une part pour objectif de décloisonner le monde de la recherche en rapprochant chaque grand campus de son écosystème d'entrepreneurs et d'investisseurs. D'autre part, il vise à accélérer la création et la croissance de startups Deeptech, en lien étroit avec les organismes de recherche, les universités et structures de transferts de technologies, via un continuum de financements dédié.

Représentant une part importante de l'innovation de rupture technologique, ces startups Deeptech nécessitent un accompagnement adapté à leur profil risqué et à leur haute intensité capitalistique. Elles ont, par ailleurs, une forte propension à devenir, à terme, des entreprises industrielles.

Ainsi, afin d'amplifier le flux de startups à vocation industrielle, le Plan Deeptech de **Bpifrance** sera renforcé, avec l'ambition de faire émerger 500 startups par an à horizon 2025, contre 200 actuellement.

Cette accélération passera par un renforcement de ses moyens et une plus forte coordination avec les acteurs académiques pour soutenir la dynamique de création de ces startups.

Ainsi, **Bpifrance** :

- **renforcera l'accompagnement des Deeptechs** en capitalisant sur sa plateforme dédiée (www.lesdeeptech.fr) ;
- **viendra renforcer les actions en financement de la Deeptech** avec une amplification des volumes de Bourses French Tech Emergence, et d'Aides au Développement Deeptech allouées aux startups Deeptech ;
- **viendra également renforcer ses investissements dans des entreprises de la Deeptech** : deux années après le lancement du Plan Deeptech, **Bpifrance** relève l'objectif d'1,3 Md€ de fonds propres injectés sur la période 2019-2023 à 2 Md€ (soit 7 Md€ avec effet levier), avec une intervention accrue en fonds de fonds (*via* le dispositif Fonds National d'Amorçage) et en direct *via* les fonds directs de **Bpifrance**.

Déployer le Plan Nouvelle Industrie

Bpifrance observe un afflux de demandes de financement de lignes de production et d'usines par des startups, pour tirer parti des opportunités générées par les innovations de rupture.

Ces startups à vocation industrielle représentent les champions industriels de demain mais peinent à trouver des capitaux patients pour financer les étapes risquées du démonstrateur industriel ou de la première usine.

C'est un enjeu de développement du pays, de création d'emploi, et de souveraineté. Pour faire sortir de terre ces usines, il faut injecter du capital à haute pression et en grande quantité.

En faveur de cette « Nouvelle Industrie », le Plan France 2030 donne à **Bpifrance** les moyens de déployer des actions critiques pour :

- d'une part, accompagner le développement des startups industrielles et, en miroir, créer des opportunités commerciales pour les PME-ETI industrielles offreuses de solutions ou de capacités de production pour ces mêmes startups ;
- d'autre part, accompagner les PME et ETI industrielles françaises dans leurs démarches d'innovation de rupture, à même de créer de nouveaux produits voire d'alimenter le vivier de startups industrielles.

Bpifrance déploiera un Plan Nouvelle Industrie dont l'ambition est de permettre l'émergence de près de 100 nouvelles usines par an à horizon de l'année 2025. Ce plan repose sur quatre leviers :

- 1 **déployer un appel à projets « Première Usine »** pour accélérer l'émergence de premières réussites d'industrialisation. **Bpifrance** ambitionne de financer ainsi 10 à 20 premières usines dès 2022 ;
- 2 **déployer un « prêt industrialisation »** conçu pour financer le lancement d'un démonstrateur ou d'une première usine, aux côtés d'acteurs privés ;
- 3 **mobiliser des actions en fonds propres** à deux niveaux. Sur les étapes de pré-industrialisation, **Bpifrance** mobilisera un Fonds National de Venture Industriel qui interviendra tant en fonds de fonds pour faire émerger des fonds privés à même d'adresser ces sujets de démonstrateurs industriels (à l'instar du Fonds National d'Amorçage sur les startups) que directement au capital de démonstrateurs en co-investissant aux côtés des acteurs privés. Sur les étapes d'industrialisation, **Bpifrance** mobilisera le fonds SPI 2 pour répondre aux besoins en fonds propres des startups industrielles. Le fonds SPI 2 verra sa taille portée à 1 Md€ et pourra intervenir sur des tickets inférieurs à ceux de son prédécesseur, ces deux éléments induisant une hausse de la volumétrie des projets soutenus ;

- 4 mobiliser son offre d'accompagnement non financier, en particulier avec la mise en place d'un Diagnostic Amorce industriel. Avec une cible de 70 à 100 projets à terme, ce diagnostic qui vise à accompagner les startups à vocation industrielle le plus en amont possible, comportera plusieurs volets : il permettra à une startup de définir sa stratégie de production (ex. : modèle économique, étude d'opportunités, partenaires potentiels) mais également mettre en œuvre son projet d'industrialisation (ex. : enjeux de production, *supply chain*...). Réciproquement, l'objectif est aussi d'accompagner les PME et ETI industrielles dans leurs démarches d'innovation de rupture, depuis la stratégie produit jusqu'au déploiement d'un POC.

À fin 2024, **Bpifrance** aura déployé une stratégie de soutien à la modernisation et à la décarbonation des acteurs de l'industrie française et massivement investi dans l'innovation de rupture, première étape d'une action à long terme de renaissance de l'industrie française.

Agronutris

INVESTISSEMENT L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ AGRONUTRIS

- **Pour la petite histoire...**

Créée en 2011 par Cédric Auriol, **Agronutris** est une startup de biotechnologie française basée près de Toulouse et spécialisée dans l'élevage et la transformation d'insectes en protéines pour l'alimentation. Elle a élevé trois espèces : le grillon, le ver de farine et la mouche soldat noire. Par un procédé de délipidation des larves, l'entreprise produit des farines et des huiles parfaitement adaptées à l'alimentation animale grâce à leur grande concentration en protéines, leur haute digestibilité et à leurs qualités antimicrobiennes naturelles. Elle vise particulièrement l'alimentation des animaux de compagnie et l'aquaculture, deux secteurs prometteurs. Les résidus de ces productions sont des engrais organiques pour les cultures. Alors que la croissance de la population mondiale génère une surconsommation pesant sur les ressources existantes, les solutions innovantes d'**Agronutris** contribuent à nourrir et préserver durablement le monde.

- **Intervention Bpifrance**

La startup a pour ambition d'industrialiser son procédé de fabrication en déployant, début 2023, une première unité industrielle à Rethel dans les Ardennes, proche des frontières belges et allemandes. Le choix d'installation a été dicté par l'accès aux sous-produits et coproduits issus d'autres industries agroalimentaires et qui serviront à nourrir les insectes élevés dans l'usine. Ce projet sera suivi d'un autre projet d'usine sur le territoire français. Ces deux usines représentent un potentiel de plus de 200 emplois. Pour le financer, **Bpifrance** a participé en septembre 2021 à la levée de fonds de 100 M€ d'**Agronutris**, via le fonds SPI « Société de Projets Industriels », géré pour le compte de l'État par **Bpifrance** dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir. Cette opération est la première étape d'une stratégie consistant à déployer neuf sites de production à l'horizon 2029.

02.

LA
TRANSITION
CLIMATIQUE
...

...
ET LA
TRANSFORMATION
DE NOS MÉTIERS

Bpifrance poursuit sa transformation en Banque du Climat des entreprises françaises. Préfiguré lors de l'exercice stratégique de 2019, le Plan Climat de **Bpifrance** est entré dans une phase de déploiement intense. La poursuite de travaux transverses structurants visant à orienter le marché ou encore l'accélération du soutien aux offreurs de solutions technologiques en faveur de la transition pour créer une industrie nationale plus résiliente sont deux chantiers qui seront conduits en 2022 qui viennent illustrer cette accélération.

Dans le même temps, **Bpifrance** et la Banque des Territoires constituent à eux deux la banque publique du climat, fruit à deux morceaux, au service des entreprises d'une part et des collectivités d'autre part.

La stratégie déployée par **Bpifrance** en faveur du climat contribue au déploiement de l'ambitieux Plan commun de 40 Md€ sur la période 2020-2024, dont près d'un quart a déjà été mis en œuvre à fin juin 2021.

Bpifrance déploiera sa stratégie climat autour de ces deux axes majeurs :

- **l'amplification des actions en faveur des solutions permettant d'accélérer la transition écologique**, laquelle comporte deux axes principaux :
 - le soutien à l'émergence et la croissance des greentechs, pour faire naître les innovations technologiques nécessaires à la transition et créer des leaders français dans ces domaines ;
 - l'amplification des financements et investissements à destination de la filière EnR, ceci afin de permettre aux entreprises d'avoir accès à davantage d'énergie verte et décarbonée ;
- **la mise en transition des entreprises elles-mêmes**, afin de rendre compatible leur activité avec les objectifs de neutralité carbone de l'Accord de Paris.

2.1

Soutenir fortement les solutions en faveur de la transition

Bpifrance mobilisera un continuum de produits renforcé avec nos partenaires stratégiques et offrira un soutien croissant au développement des entreprises porteuses de solutions en faveur de la transition positionnées tout au long de la chaîne de valeur énergétique (greentechs, développeurs EnR, fournisseurs de solutions d'efficacité énergétique...).

Afin d'accélérer la transition, soutenir le développement des startups greentechs comme des offreurs de solutions matures

Convaincu que la décarbonation des entreprises passera nécessairement par une plus grande diffusion et appropriation de technologies vertes au service de la transition, **Bpifrance** poursuivra le déploiement de son plan dédié aux offreurs de telles solutions innovantes, en particulier les startups.

Ce plan spécifique permettra notamment aux entreprises de la DeepTech de s'engager au service du climat dans les domaines clés de la TEE : nouvelles énergies, environnement, construction durable, chimie verte ou encore agriculture du futur.

Vu le potentiel applicatif de ces technologies, elles seront appuyées par un continuum renforcé à tous les stades de leur cycle de vie.

Soutenir les greentechs

Afin de favoriser l'émergence et l'amorçage de ces startups greentechs, **Bpifrance** s'attachera tout particulièrement à amplifier l'identification de tels projets dans le cadre d'actions communes avec les OTT et les SATT, et mobilisera les outils de son Plan DeepTech au bénéfice de ces entreprises, avec l'ambition de doubler d'ici à 2024 le nombre de créations de startups greentechs reposant sur des innovations de rupture.

Plus largement, **Bpifrance** viendra soutenir le développement et le passage à l'échelle des greentechs. Pour y parvenir, **Bpifrance** renforcera son continuum d'accompagnement financier et non financier au moyen des nouvelles offres que **Bpifrance** développera dans le cadre du Plan de Venture industriel précité, complétées par certaines stratégies d'accélération du volet dirigé du PIA4, et actions prévues par le Plan France 2030.

Bpifrance accompagnera la phase de croissance de ces greentechs par la mobilisation du Fonds Écotecnologies 2 (doté de 300 M€ dans le cadre du PIA) qui sera un des rouages clés de nos investissements au capital des futurs champions français. Le relais pourra naturellement être pris par le Fonds Large Venture pour répondre aux besoins de croissance de ces leaders de demain.

Naturellement, leur développement industriel, pourra ensuite être appuyé par le Fonds SPI. Toujours en investissement, **Bpifrance** continuera de soutenir les fonds de capital investissement de la greentech, cherchant notamment à favoriser l'émergence de nouveaux acteurs. **Bpifrance** investira 300 M€ dans des fonds dédiés à la TEE d'ici à 2024 (entraînant 3 Md€ de levées de ces fonds partenaires), dont une partie viendra soutenir des acteurs de la greentech.

Enfin, **Bpifrance** mettra en place un suivi des greentechs, tout en s'attachant à réaliser et diffuser des analyses sur leurs besoins comme sur des thématiques spécifiques prioritaires à accélérer (ex. : protéines du futur, chimie verte...).

Soutenir les acteurs plus matures

Pour les acteurs plus matures, l'ensemble du continuum sera également renforcé. Ainsi, **Bpifrance** continuera à déployer son prêt vert étendu au financement des PME et petites ETI offeuses de solutions pour mettre sur le marché leurs produits ou services en matière de protection de l'environnement, d'économie circulaire et/ou permettant une réduction de la consommation de ressources.

Ces offeurs de solution pourront aussi bénéficier d'accompagnement par le biais de l'offre d'Accélérateurs de **Bpifrance** (ex. : transition énergétique, eau, déchets, bois, chimie, agroalimentaire...).

Pour adresser la demande en forte croissance à l'étranger, le soutien à l'export de **Bpifrance** s'appuiera sur un panel d'offres de financements, de garanties et de missions de développement international dédiées.

Enfin, **Bpifrance** pourra également compter sur son fonds FIEE2, doté d'une capacité d'intervention de 150 M€, qui intervient en soutien de toutes les entreprises de la chaîne de valeur énergétique (ex. : soutien aux PME et ETI spécialisées dans l'économie circulaire et l'environnement, à l'écosystème de la construction et de la rénovation des bâtiments à faible consommation énergétique ou plus largement à l'émergence de champions industriels dans les secteurs clés de la TEE).

Amplifier les actions de Bpifrance pour les énergies renouvelables en France et à l'export

En capitalisant sur son expertise historique et son rôle d'acteur de place, **Bpifrance** va continuer de soutenir les projets d'énergies renouvelables, en accompagnant la croissance du marché français, et en diversifiant notamment la nature et la géographie des projets soutenus.

Le financement de projets portés par les développeurs d'énergies renouvelables fait partie de l'ADN de **Bpifrance**. En accompagnement du marché, **Bpifrance** amplifiera ses volumes de prêts dédiés aux développeurs d'énergies renouvelables grâce à la mobilisation forte de son réseau d'implantations dans les territoires et à sa connaissance renforcée de leurs besoins de financement tout au long du cycle de vie EnR aussi bien sur l'éolien, le photovoltaïque que sur des énergies moins matures (géothermie ou méthanisation).

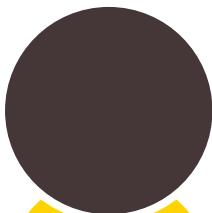
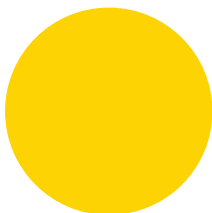
Fort de cette expertise, le groupe sera à l'œuvre dans la structuration des filières émergentes porteuses (méthanisation, chaleur renouvelable, éolien maritime, hydrogène vert...) et le soutien à de nouveaux modèles d'affaires (autoconsommation ou corporate PPA).

En fonds propres, **Bpifrance** continuera à répondre aux besoins de soutien des développeurs EnR, notamment les plus petits ancrés au cœur des territoires.

Le groupe poursuivra également le soutien à l'export, notamment en Europe, de la filière EnR française. Les entreprises françaises de la filière, dont le savoir-faire est reconnu à l'étranger, cherchent en effet des relais de croissance, notamment dans les zones géographiques stratégiques (Europe, Moyen-Orient, Afrique ou Amérique centrale).

Bpifrance pourra mobiliser son offre existante, à l’instar de son offre de crédit export sur le segment des énergies renouvelables et la renforcer :

- **Bpifrance** mobilisera une offre de financement de projet afin d’accompagner les projets internationaux des développeurs EnR ou d’offeurs de solutions TEE, notamment en Europe ;
- dans le cadre de ses activités d’Assurance Export, **Bpifrance** cherchera en étroite collaboration avec l’État, à accroître le soutien à l’international des projets d’énergies renouvelables, par l’octroi des garanties publiques plus incitatives pour de tels projets. **Bpifrance** viendra, par ailleurs, mobiliser une Assurance Prospection verte pour les entreprises contribuant au développement durable et à la préservation des écosystèmes.



2.2



Accélérer
la mise en transition
des entreprises

Pour atteindre les objectifs de neutralité carbone de l'Accord de Paris repris à l'échelle nationale dans la stratégie nationale bas carbone (SNBC), **Bpifrance** devra proposer à l'ensemble de ses entreprises clientes les moyens d'amorcer et d'accélérer leur transition et réduire leur empreinte carbone.

Bpifrance est d'autant plus fondé à accompagner les entreprises dans leur stratégie climat, que cette dernière est un facteur de développement de leur performance commerciale et financière.

Afin de soutenir la transition écologique des entreprises, Bpifrance ambitionne de créer une nouvelle relation client et un nouveau dialogue actionnarial faisant une large place aux enjeux climatiques

Dans sa relation client, il s'agira pour **Bpifrance** de renforcer l'intégration des enjeux business liés au climat dans le dialogue et d'ancrer une posture « Collaborateur climat ». L'objectif est de comprendre finement le besoin client, mais aussi à être en capacité de soutenir la mise en transition des clients en apportant un accompagnement méthodologique dans la stratégie d'entreprise ou le suivi d'impact environnemental.

Pour nourrir ces discussions, **Bpifrance** développera de nouveaux outils qui viendront au quotidien aider nos métiers à accompagner la transition des clients.

Par ailleurs, **Bpifrance** donnera accès à un « cockpit vert » à ses clients, un outil de mesure d'impact et un calculateur carbone pour les aider à piloter leur transition écologique. Grâce à l'ensemble de ces données générées, **Bpifrance** se prépare d'ici 2024 à un suivi complet de

l'impact environnemental de ses portefeuilles, afin de pouvoir mieux suivre son exposition et celle de ses clients aux enjeux de transition (enjeux de suivi réglementaire, de suivi « carbone » et de suivi des risques).

En outre, en alignant ses leviers d'action sur les enjeux de la transition, Bpifrance entend créer un effet d'entraînement massif sur ses clients et partenaires en capitalisant sur sa position d'acteur public de place :

- **en garantie**, la création d'une garantie verte permettra d'inciter les banques partenaires à financer des projets de transition ;
- **en financement**, grâce aux prêts avec garantie et notamment les prêts verts et les prêts d'économie d'énergie, mais aussi au déploiement des outils de cession bail ou avec le lancement de la nouvelle offre de financement en faveur de la mobilité durable, **Bpifrance** continuera à entraîner la mobilisation de ses partenaires bancaires en cofinancement, pour accélérer le verdissement des actifs des clients ;
- **à l'export**, le développement de financements et garanties adaptés (ex. : bonus climatique précédemment cité) verra l'affirmation d'un positionnement de « bancassureur » du climat et la mobilisation de nos partenaires à l'international ;
- **en innovation**, la mobilisation de nos outils de financement en faveur des projets innovants les plus vertueux permettra d'entraîner l'écosystème startups (fonds d'investissement, incubateurs...) ;
- **en investissement direct**, outre l'intégration des enjeux climat dans le dialogue actionnarial, la réalisation de business plans Climat et de bilans carbone, favoriseront la prise de conscience de nos participations et de leurs parties prenantes quant à l'atteinte d'objectifs de transition ;
- **en fonds de fonds**, **Bpifrance** renforcera ses analyses climat à tous les stades de l'instruction et visera à accompagner tous les fonds partenaires autour des enjeux de transition et vers la mise en place d'une démarche climat ;

- au-delà du soutien financier, les enjeux de transition écologique irriguent désormais toute l'offre d'**accompagnement**. D'une part, **Bpifrance** continuera de proposer des services à toutes les entreprises comme l'outil d'autodiagnostic en ligne permettant d'estimer la maturité de son entreprise ou des contenus de formation dédiés aux enjeux de transition écologique *via* un parcours en ligne complet sur le site **Bpifrance Université**.

En complément, **Bpifrance** déploiera, par ailleurs, une offre d'accompagnement visant à mieux gérer son empreinte environnementale : avec notamment le Diag Éco-Flux permettant de réaliser des économies (énergie, eau, matières et déchets), et le Diag Décarbon'ation visant à réaliser son bilan carbone puis à mettre en place un plan d'action pour réduire ses émissions sur les postes significatifs.

Enfin, la mise en transition des entreprises sera particulièrement effective au sein de tous les Accélérateurs de **Bpifrance** pour en faire un incontournable de la stratégie des clients. De surcroît, l'Accélérateur Décarbonation en partenariat avec l'ADEME lancé en octobre 2021 permettra aux entreprises de définir leur stratégie de décarbonation et de bénéficier d'un accompagnement sur 24 mois, dédié spécifiquement à cet enjeu.

La démultiplication des moyens au service de la transition sera aussi permise par la mobilisation de relations stratégiques. Au sein de son écosystème public et privé, **Bpifrance** va chercher à créer de nouvelles synergies et obtenir plus de moyens au service de la transition écologique des entreprises françaises.

Avec la Banque des Territoires, **Bpifrance** continuera naturellement le déploiement du Plan Climat commun, mais cherchera également à étendre le partenariat à des chantiers opérationnels (ex. : création de liens entre greentech suivies par **Bpifrance** et collectivités, échanges au niveau local sur des projets spécifiques...).

Avec l'ADEME, **Bpifrance** cherchera à pérenniser le partenariat sur le déploiement et le cofinancement de dispositifs clés (ex. : les diagnostics Décarbon'ation et Éco-Flux, l'Accélérateur Décarbonation, la communauté du Coq Vert, ou autres dispositifs à élaborer selon les besoins client).

Avec les Régions, **Bpifrance** cherchera à renforcer ses partenariats sur les sujets liés au climat. La mobilisation de ces partenariats permettra d'amplifier le financement de la transition en innovation (ex. : PIA4 territorialisé, FRI, FISO 2), en accompagnement (mobilisation spécifique de diagnostics verts selon les besoins des Régions par exemple) comme en financement.

Avec l'Europe, il s'agira de tirer parti des opportunités de mobilisation de ressources mais également d'instruire la création d'un véhicule d'investissement mobilisant des institutionnels européens, adossé aux critères du Règlement « Disclosure » et de la taxonomie.

Via la communauté du Coq Vert, l'accélération de la mise en transition des entreprises sera enfin poursuivie en donnant plus de visibilité aux entrepreneurs et initiatives mobilisés. L'animation de cette communauté sera renforcée, celle-ci se muera en véritable plateforme de services pour ses membres (mises en relation et partage de bonnes pratiques, montée en compétences sur les enjeux de transition, mise en visibilité).

Un programme de formation dédié, pour renforcer les connaissances et compétences des entreprises sur les enjeux de transition et les pousser à aller plus loin, sera créé spécialement pour la Communauté du Coq Vert. Des événements, comme le Jour E (renouvelé après une première édition en 2021) et BIG, feront la part belle et donneront une grande visibilité aux membres de la cete communauté, afin qu'ils fassent rayonner leurs ambitions pour le climat et les diffusent à tous leurs écosystèmes.

La valorisation du Coq Vert et plus largement du climat chez **Bpifrance** sera amplifiée sur nos réseaux sociaux, dans nos campagnes de communication. L'animation de cette communauté sera à forte dimension locale, en mobilisant nos chargés de coordination climat dans le Réseau, et en synergie avec les autres communautés animées par **Bpifrance** (ex. : Les Excellence, La French Fab, Les Accélérés...).

FINANCEMENT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ CHEVENET

- **Pour la petite histoire...**

Créée au milieu des années 60 à Hurigny, dans le Mâconnais, la fromagerie **Chevenet**, dirigée par Thierry Chevenet, est spécialisée dans les fromages de chèvre régionaux. Dans le respect de la tradition et des normes AOP, elle transforme le lait de son propre troupeau (quelque 2 000 chèvres Alpines cornues) et collecte du lait ou des fromages en blanc de 21 autres élevages. Ses produits phares sont les AOP mâconnais et charolais, accompagnées de spécialités au lait cru de chèvre (Barattes, Cabrifrais, Tonneaux, Tonnelets, Satonnay...), fournissant les tables de restaurants et les étales d'une petite centaine de fromagers en France, en Belgique et au Japon, ainsi que la grande distribution dans le cadre de filières qualité. La bonne dynamique de l'entreprise s'est traduite par la reprise de l'affineur Grandjean en 2014, l'ouverture d'une seconde fromagerie en zone charolais en 2016, et le triplement de la surface de ce site d'affinage en 2021. C'est fidèle à ses valeurs de respect des traditions et de l'environnement que la maison Chevenet ambitionne de relever ce défi de croissance vertueuse.

- **Intervention Bpifrance**

Bpifrance accompagne le projet d'agrandissement de la fromagerie par le biais d'un Prêt Vert permettant de financer les nouveaux équipements qui seront installés (matériaux éco-responsables, pompe à chaleur, éclairages LED, panneaux photovoltaïques, etc.). Par ailleurs, **Bpifrance** accompagne **Chevenet** dans la transition énergétique et écologique de l'exploitation actuelle, via la réalisation d'un Diag Éco-Flux s'étalant sur 12 mois, qui permettra d'identifier des sources d'économies durables, telles que la réduction de consommations et de déchets.

INVESTISSEMENT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ TALLANO TECHNOLOGIE

- **Pour la petite histoire...**

Tallano Technologie, créée en 2012 par Christophe Rocca-Serra en région parisienne, s'adresse à un problème majeur pour l'environnement, la pollution aux particules fines. Alors que de multiples réglementations ont été mises en place pour réduire les émissions des pots d'échappement, 20 % des émissions nocives sont le fait de l'abrasion des plaquettes de frein lors du freinage. Après plusieurs années de recherches, **Tallano Technologie** est à l'origine d'un système d'aspiration à la source de ces particules fines, une innovation unique en son genre baptisé « TAMIC ». Avec elle, 85 à 90 % de ces particules fines sont aspirées. Le potentiel considérable de cette technologie verte a permis à la société de développer des partenariats avec des constructeurs et des équipementiers en Europe et en Asie, et plusieurs opérateurs ferroviaires, dont la SCNF. Ce dispositif est aujourd'hui en phase de test sur une rame du RER C à Paris, et pour le métro de Séoul.

- **Intervention Bpifrance**

Bpifrance a financé la croissance de **Tallano Technologie** en participant à la levée de fonds de 17,7 M€, en octobre 2021. Dans un contexte réglementaire propice à son expansion, cette levée de fonds va permettre à la société d'accélérer son développement commercial auprès d'autres opérateurs ferroviaires dans le monde et de multiplier ses partenariats dans l'industrie du transport routier (automobiles et véhicules lourds).

**LE
CHANGEMENT
D'ÉCHELLE**
...

...
**DU FINANCEMENT
DE
L'INNOVATION**

03.

Accompagner la croissance de l'écosystème d'innovation

3.1

L'écosystème français de startups poursuit sa dynamique de création et de développement. En 2020, celles-ci ont levé pas moins de 5,4 Md€, faisant de la France la première place européenne pour les investissements en capital-risque après le Royaume-Uni.

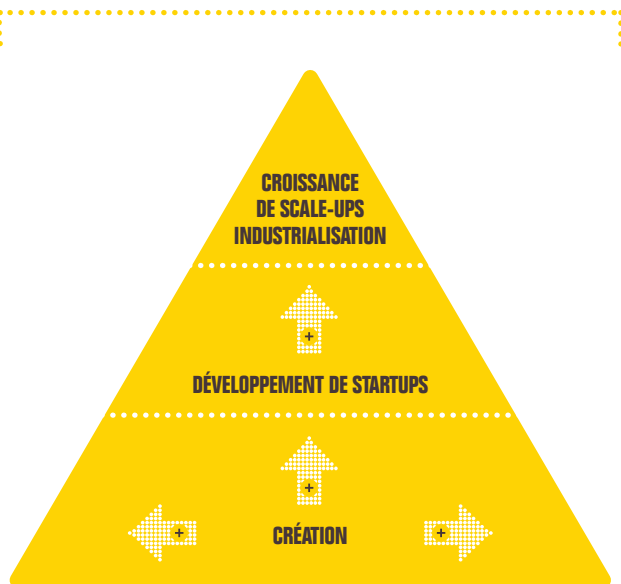
Il est déjà établi que les levées au titre de l'année 2021 s'élèveront à un niveau bien supérieur avec, fait notable, une accélération des levées de fonds de tailles importantes. Ce changement d'échelle de l'écosystème français de startups est le fruit d'actions de soutien aux startups, portés notamment par **Bpifrance**, qu'il faut poursuivre et amplifier.

Bpifrance porte l'ambition que cet écosystème français de startups puisse rattraper le niveau du Royaume-Uni.

Pour atteindre cette ambition, **Bpifrance** entraînera massivement l'écosystème de financement des startups grâce à son activité de fonds de fonds, **amplifiera la dynamique de financement, d'investissement direct et d'accompagnement non financier auprès des entreprises de la Tech** grâce notamment aux moyens consacrés par le PIA 4, le Plan France 2030 et par le Plan Tibi.

Bpifrance entend à la fois en élargir la base de la pyramide des startups françaises *via* la croissance des dispositifs de soutien à l'innovation Tech comme Deeptech (**objectif de plus de 1 200 startups Tech et Deeptech créées par an à horizon 2025 contre 800 en 2020**), et soutenir plus encore la croissance des startups et scale-ups, ainsi que leur industrialisation pour celles dont telle est la vocation.

DYNAMIQUE DE CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME FRANÇAIS DE STARTUPS



Au sommet de la pyramide percent un nombre croissant de licornes à un rythme qui devrait mécaniquement s'accélérer avec l'afflux de startups françaises pouvant prétendre à ce statut dans les mois et années qui viennent.

En effet, plus de 170 sociétés Tech françaises ont levé entre 20 et 100 M€ sur les trois dernières années. Parmi elles, celles qui auront continué sur leur trajectoire de croissance, devront prochainement réaliser des levées de fonds de plus de 100 M€ sur la base de valorisation pouvant dépasser le milliard d'euros.

Le CAC 40 est la nouvelle frontière de La French Tech !

En effet, la perspective de deux ou trois scale-ups rejoignant l'indice phare de la Bourse de Paris ne relève pas de la science-fiction.

Justement, il est fait le constat de l'existence d'un flux de sociétés Tech françaises, (pré)licornes, de qualité susceptibles de se coter à trois/quatre ans, avec un niveau de maturité plus adapté à la bourse que par le passé. Le montant des levées attendues est particulièrement conséquent. Pour ces entreprises, la Place de Paris doit devenir un choix privilégié. Il s'agit là d'un enjeu de souveraineté.

La Place parisienne souffre encore de faiblesses structurelles qu'il faut adresser pour favoriser les cotations de licornes, qu'il s'agisse de sa moindre attractivité par rapport à d'autres place, de la faiblesse de la recherche financière ou encore de la nécessaire mobilisation de *pools* stables d'investisseurs français et européens autour de cette classe d'actifs.

Dans le cadre de son exercice stratégique 2021, **Bpifrance** a conduit avec CDC Croissance, une réflexion interne au groupe Caisse des Dépôts en large concertation avec les principaux acteurs financiers dont Euronext NV. Fruit de ce travail, **Bpifrance souhaite agir résolument pour installer Paris comme capitale européenne de la Tech cotée, et :**

- soutiendra la structuration d'un compartiment européen « Tech Premium » sur Euronext NV, sur le principe d'un Nasdaq européen, avec des critères d'admission valorisants (un indice de référence associé qui jouerait le rôle de benchmark pour la Tech UE pourrait être envisagé, des services à forte valeur ajoutée associés à l'appartenance au compartiment renforçant son attractivité) ;
- instruira le développement d'une offre d'accompagnement ante-IPO et post-IPO aux entreprises françaises Tech, en lien avec Euronext Paris ;
- soutiendra la création d'un cadre favorable à une recherche financière de qualité afin d'accroître la visibilité pour les émetteurs et l'accès à une information fiable pour les investisseurs ;

- afin d'entraîner le marché, en lien avec le groupe Caisse des Dépôts, renforcera les moyens d'investissements en soutien des entreprises Tech susceptibles de se coter d'ici aux prochaines années autour de trois leviers :
 - tout d'abord, **Bpifrance** sera un investisseur de référence des sociétés technologiques cotées de la Place de Paris en les accompagnant notamment à l'occasion de leur entrée en bourse, de la sortie d'un de leurs investisseurs historiques, ou d'un placement privé lors d'un de-SPACing (**Bpifrance** a l'ambition de déployer près d'1 Md€ sur trois ans) ;
 - par ailleurs, **Bpifrance** s'attachera à redynamiser le segment des SMID cotées (capitalisations de moins de 500 M€) ;
 - enfin, **Bpifrance** envisagera les *Special Purpose Acquisition Company* (SPAC)⁽¹⁾ comme une modalité d'IPO. Pour **Bpifrance**, il n'y a pas de tabou à avoir vis-à-vis des SPACs : leur succès repose sur les synergies générées par l'association d'une équipe de sponsors expérimentés et légitimes, avec une société prometteuse et mature pour les marchés cotés, dans le cadre d'une opération adéquatement structurée. Au cours des prochaines années, **Bpifrance** entend mobiliser une enveloppe de 100 M€ pour participer à cinq à six SPACs parce que ces véhicules constituent une opportunité de stimulation du marché boursier français. En effet, ils permettent de créer une alternative française aux offres des SPACs étrangers, de s'appuyer sur des partenaires d'excellence pour favoriser ce type de sorties en Europe (équipes d'investissement, managers de haut niveau et partenaires avec expériences internationales), d'accélérer les sorties en bourse réussies pour des entreprises préparées ou en cours de préparation à l'IPO et enfin de familiariser les investisseurs du capital investissement avec la bourse vue comme lieu d'investissement et non pas uniquement comme sortie de court terme ;
- continuera à soutenir l'émergence et le développement d'une gamme de fonds de *cross-over* à la croisée des deux univers que sont le non coté et le coté, ayant su attirer des professionnels polyvalents du coté vers la sphère non cotée. **Bpifrance** s'attachera, par son activité de fonds de fonds, à entraîner le marché et développer un écosystème de fonds de cette nature.

⁽¹⁾ Les SPACs sont des sociétés d'investissement sans aucune activité opérationnelle dont les titres sont émis sur un marché boursier en vue d'une acquisition ou d'une fusion future avec une société privée qui devient cotée par cette opération de rapprochement.

3.2

Renforcer l'action autour de grandes verticales sectorielles

Sous l'effet du Plan de Relance mais également du Programme d'Investissements d'Avenir, **Bpifrance** a vu en 2020 un accroissement particulièrement significatif de ses volumes de financement de l'innovation, ceux-ci passant ainsi d'1,3 Md€ à plus de 3 Md€.

À horizon du plan stratégique, **Bpifrance** continuera de déployer des volumes significatifs de financements de l'innovation.

Si **Bpifrance** continuera à financer les projets au fil de l'eau, par des dispositifs génériques déployés par son réseau dédié sur l'ensemble du territoire, **Bpifrance** orientera de plus en plus, sous l'impulsion de l'État, sa politique de soutien autour de grandes verticales, qui se traduisent par les stratégies d'accélération du PIA ou les grands objectifs de France 2030.

Ainsi, les technologies hydrogènes, la 5G, le secteur de la santé, les Agritech..., bénéficieront d'un soutien financier massif destiné à accélérer l'innovation, à l'instar de ce qui a déjà été fait dans plusieurs grands programmes européens dont celui portant sur les entreprises de la batterie automobile. **Bpifrance** a les capacités de mobiliser les écosystèmes d'innovation et de déployer une action spécifique sur l'ensemble des verticales.



INVESTISSEMENT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ FLOWLY

- **Pour la petite histoire...**

Créée en 2018 à La Réunion, cette toute jeune startup est tombée à pic lorsqu'est survenue la pandémie de Covid-19. Alors que, plus que jamais, les transports publics doivent s'adapter aux flux de voyageurs pour éviter tout engorgement, **Flowly**, grâce à ses capteurs embarqués, permet d'évaluer à bord de bus, de trams ou de métros, le nombre de voyageurs présents et d'analyser les trajets. « Les données recueillies permettent aux transporteurs et aux collectivités de moduler leur offre, de manière à limiter les risques de contagion et à améliorer le confort des voyageurs », explique Julien Tenenbaum, le dirigeant-fondateur de **Flowly**. Le recueil des données, captées à partir des téléphones portables, est immédiatement anonymisé et obéit aux recommandations de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). Avec une équipe de cinq personnes et près de 500 000 € de chiffre d'affaires, **Flowly**, qui équipe 10 véhicules à La Réunion et 500 autres en métropole, entend se développer en Afrique, en Asie, en Amérique Latine et en Europe. La startup envisage aussi d'étendre son activité aux comptages routiers, aux zones aéroportuaires et aux centres commerciaux.

- **Intervention Bpifrance**

Dès 2018, **Bpifrance**, en partenariat avec la Région, est intervenu dans le cadre du PIA 3 pour permettre à **Flowly** de finaliser le développement de sa solution et faciliter sa commercialisation. L'an passé, **Flowly** a également bénéficié d'une subvention Innovation Outre-Mer, afin de renforcer l'équipe commerciale et booster son offre.

INVESTISSEMENT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ VALNEVA

- **Pour la petite histoire...**

C'est une biotech née en 2013 du mariage entre Vivalis, entreprise spécialisée dans le développement de technologies pour la production de vaccins créée par le groupe Grimaud, et Intercell, entreprise autrichienne active dans le domaine des vaccins du voyageur. L'importante synergie entre les deux parties a conduit à l'émergence de **Valneva**, une entreprise de droit européen cotée sur Euronext Paris dont le siège et le centre de R&D se trouvent en France, et les activités de développement clinique et de production sont localisées en Autriche, en Écosse et en Suède. La société est désormais l'un des principaux acteurs biotechnologiques européens indépendants. Après de nombreux mois d'intenses recherches initiées dès le début de la crise épidémique de la Covid-19, **Valneva** a mis au point le seul vaccin à virus inactivé contre la Covid-19 en développement clinique en Europe, permettant d'offrir une alternative connue et éprouvée pour cibler des populations plus fragiles ou inciter les plus réticents à franchir le cap de la vaccination.

- **Intervention Bpifrance**

En 2013, **Bpifrance**, en tant que *cornerstone investor*, est devenu l'un des deux actionnaires de référence de **Valneva** avec le groupe Grimaud. Le rôle clé de **Bpifrance** dans l'augmentation de capital et son fort soutien au management ont permis la fusion d'Intercell et Vivalis. Depuis, **Bpifrance** a réinvesti pour aider **Valneva** à acquérir un vaccin complémentaire puis plus récemment lors de l'introduction en bourse aux États-Unis afin de faciliter la recherche de financements internationaux *via* une double cotation au Nasdaq. Aujourd'hui, **Bpifrance** est le 2^e actionnaire de **Valneva** dont la capitalisation est passée d'environ 250 M€ en 2013 à 2,5 Md€. L'intervention de **Bpifrance** a permis, *via* une opération de *build-up*, de constituer un leader dans son domaine et d'avoir un accès à des capitaux importants indispensables au financement de sa R&D et de son unité de production.

04.

**LE
REDRESSEMENT
DE NOS PARTS
DE MARCHÉ
...**

**...
À
L'INTERNATIONAL**

Le soutien à l'export est vital. Les exportations françaises représentent en effet plus de 30 % de notre PIB et près de 6 millions d'emplois directs ou indirects, soit près d'un quart de la population active.

Il est également vital pour notre souveraineté dans la mesure où les marchés internationaux sont indispensables pour amortir les coûts fixes de nos industries.

Après une année atypique en 2020, le rebond du commerce mondial représente une opportunité majeure pour redresser nos parts de marché à l'exportation. Se relancer grâce à l'export doit donc devenir une priorité pour les PME et ETI françaises, qui ont toutes les cartes en main pour s'affirmer sur la scène du commerce mondial.

Guichet unique salué par l'écosystème, premier acteur en nombre de dossiers crédit export en 2020, et disposant d'une base client en Assurance Export profondément renouvelée, les activités export de **Bpifrance** sont arrivées à un âge de maturité et serviront cette volonté de conquête de l'international.

Pour ce faire, **Bpifrance** mobilisera sa palette d'outils qui a fait ses preuves : garanties à l'export, financement de l'export à l'instar du crédit export, accompagnement des exportateurs ou encore ses activités de fonds propres à l'exemple du Fonds Build-up International.

L'adaptation de cette gamme Export sera poursuivie selon trois axes :

- 1 l'élargissement de la gamme de financement Export ;
- 2 l'amélioration de la gamme d'Assurance Export, mais également de sa qualité d'exécution ;
- 3 l'élargissement et l'approfondissement de la gamme des solutions d'accompagnement à l'export.

D'ICI
2024



4 Md€



+ DE
10 000

**PROJETS
SOUTENUS**
DONT 7 000
EN ASSURANCE EXPORT

1 Financement Export

Pour soutenir les projets d'internationalisation des entreprises françaises, **Bpifrance** accentuera le déploiement de ses activités de financement export, à l'appui d'un élargissement de sa gamme de produits.

Capitalisant sur l'instruction unique Assurance export/crédit export, **Bpifrance** entend porter ses volumes de crédit export à 750 M€ dès 2023.

L'élargissement de la gamme de financement export reposera tout d'abord sur le développement d'une offre de financement de projet avec garantie publique. Il s'agira en l'espèce de se positionner sur des failles de marché (ex. : accompagner les premiers projets internationaux des offreurs de solutions TEE et développeurs EnR en adoptant une position d'éclaireur sur les nouvelles technologies, accompagner les clients internationaux dans le verdissement de leur consommation, intervenir sur les projets non couverts par les DFIs...).

Bpifrance instruira également le développement d'une offre de crédit en dollar afin d'adresser des nouvelles zones géographiques comme l'Asie du Sud-Est ou d'appuyer certains secteurs (ex. : naval et aéronautique). Le déploiement du crédit export de **Bpifrance** sera amplifié par la montée en puissance d'activités de *onlending* en partenariat avec des institutions multilatérales (ex. : BOAD, BIDC). **Bpifrance** viendra également élargir à l'export l'outil de préfinancement domestique, livré en 2021.

Enfin, la dernière évolution en matière de produit de financement repose naturellement sur la récente extension à l'Europe de la Garantie de Projets à l'International. Toutes ces évolutions seront appuyées par un renforcement de l'origination par Team France Export, en ce compris via la forte mobilisation des bureaux de **Bpifrance** à l'étranger.

2 Assurance Export

En Assurance Export, l'enjeu est d'améliorer l'accessibilité, la qualité d'exécution tout en s'assurant de la compétitivité de l'offre par rapport aux autres agences de crédit à l'export, tout ceci dans un contexte de levée progressive des restrictions aux mobilités internationales.

D'ici à 2022, **Bpifrance** aura digitalisé l'intégralité de son offre d'Assurance Export. **Bpifrance** s'attachera à améliorer la distribution et la gestion de ses quatre produits d'assurance export, comme à faciliter la lisibilité des processus et la prise de décision.

Au rang des évolutions de sa gamme de produits assurantiels, il convient de rappeler que **Bpifrance** mobilisera la nouvelle Assurance Prospection Accompagnement, à destination des TPE et PME primo-exportatrices dont la capacité à se projeter à l'international est moindre, afin de leur permettre d'identifier les destinations les plus prometteuses et structurer leurs premières démarches à l'international.

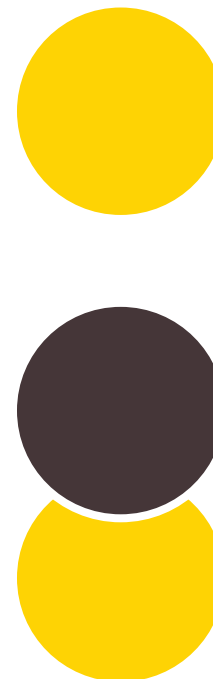
Parmi les autres évolutions de sa gamme de produits, évoquées dans le volet relatif à la Banque du Climat, **Bpifrance** contribuera au verdissement de l'appareil exportateur français en mettant en place des incitations financières et un bonus climatique basé sur la taxonomie européenne, et s'attachera à projeter davantage d'offreurs de solutions vertes à l'international, notamment grâce au développement de l'offre Assurance Prospection verte avec les partenaires du réseau de Team France Export, de l'ADEME et du Syndicat des énergies renouvelables.

3 Accompagnement à l'export

Au-delà du soutien financier, **Bpifrance** approfondira ses solutions d'accompagnement à l'export notamment dans le cadre de son partenariat avec Business France, en lançant de nouvelles promotions d'Accélérateurs « International » (cible : 30 PME accélérées par an), en expérimentant un nouveau programme d'accompagnement binational avec l'Accélérateur Franco-Italien, en déployant un programme d'accompagnement premium et sur mesure des entreprises innovantes dans le cadre de partenariats technologiques transnationaux, et plus largement en développant de nouveaux formats de missions à l'international (ex. : missions de prospection en plusieurs étapes, missions d'accompagnement au développement commercial en lien avec les Chambres de Commerce et d'Industrie).

Afin d'accompagner plus encore les entreprises à l'international, le renouvellement du partenariat liant **Bpifrance** à Business France constituera un enjeu majeur. Initié en 2012, celui-ci a permis la mise en place d'un continuum d'aide à l'export et est entré dans une nouvelle dimension en 2019 avec la constitution du guichet unique de Team France Export.

Bpifrance s'attachera donc à consolider ce partenariat notamment par l'approfondissement des synergies entre les conseillers internationaux des réseaux de **Bpifrance** et de Business France, ou encore par un plus grand appui sur Business France afin d'amplifier le déploiement de tous les produits export de **Bpifrance**.





ZOOM SUR LE PLAN AFRIQUE DE BPIFRANCE

Le continent africain offre de nombreuses opportunités pour les entreprises françaises.

L'Afrique atteindra 2,5 milliards d'habitants en 2050, la croissance a repris en 2021 (le FMI estimant un atterrissage à +3,4 % à rapporter à un repli du PIB de 1,9 % en 2020), les besoins en infrastructures et industries (dont transports, traitement des eaux, électricité, EnR...) sont très élevés.

Par ailleurs, la France possède des liens historiques avec une partie du continent et souhaite renforcer ses relations dans une logique gagnant-gagnant.

Dans ce contexte, **le Plan Afrique de Bpifrance** vise à renforcer les relations économiques entre l'Afrique et la France, et plus particulièrement à développer les affaires entre entreprises françaises et entreprises africaines. Il cherche aussi à connecter les sociétés, investisseurs et structures d'accompagnement des pays européens et africains.

Pour concrétiser cette volonté, Bpifrance actionnera cinq principaux leviers.

1 L'action première de **Bpifrance** consistera à projeter et accompagner un nombre croissant d'entreprises françaises en Afrique. Pour y parvenir, **Bpifrance** sera amené à mettre en place de nouvelles solutions d'accompagnement et de financement.

En Assurance Export, **Bpifrance** mettra en place des mécanismes de garanties attractifs, pourra garantir des lignes de crédit que les banques signeraient avec de grands acheteurs africains, publics ou privés, pour faciliter l'accès de ces marchés aux PME et ETI via l'imputation de leurs contrats sur ces lignes et accentuera son soutien à la prospection vers le continent *via* l'assurance prospection.

En financement de l'export, **Bpifrance** déploiera 1 Md€ de crédits export sur le continent d'ici 2024, et dans le même temps amplifiera ses volumes de garanties de projet à l'international et de Prêt Croissance International. **Bpifrance** pourra capitaliser sur les évolutions en cours de sa boîte à outil de financement de l'export, mais de façon spécifique sur l'ouverture de lignes de crédit dans le cadre des lignes d'Assurance-Crédit visées ci-dessus et sur l'enrichissement de son offre par une nouvelle solution de financement mixte mêlant prêts concessionnels et crédits commerciaux.

En matière d'accompagnement non financier, **Bpifrance** lancera la 2^e promotion de l'Accélérateur Afrique et continuera à mobiliser tout son continuum de solutions, s'attachant en particulier à doubler le nombre de missions d'accompagnement d'entreprises sur le continent.

2 Concomitamment, **Bpifrance** développera son socle de partenaires publics/privés africains. Il s'agira là de densifier et optimiser le réseau d'acheteurs et de partenaires en Afrique aux côtés de Proparco, et ainsi accroître les opportunités commerciales des entreprises françaises.

En matière de développement d'affaires, **Bpifrance** accélérera les efforts de prospection en ciblant les entreprises africaines comme les administrations.

En matière de partenariats, il s'agira pour **Bpifrance** de renforcer sa notoriété auprès des écosystèmes public/privé des pays cibles et structurer ainsi des partenariats stratégiques avec les banques privées, les organisations professionnelles, les institutions publiques africaines et les bailleurs de fond.

3 **Bpifrance** continuera à investir dans des fonds de capital investissement du continent africain avec le souci permanent de connecter leurs équipes et leurs entreprises en portefeuille aux entreprises françaises. À cet effet, il mobilisera sa communauté Averroes sur sa plateforme de mise en relation EuroQuity, mais aussi ses bureaux Afrique et ses chargés d'affaires. Par ailleurs, **Bpifrance** accompagnera le fonds souverain Mubadala en Afrique grâce à un programme de co-investissements en fonds de fonds d'un montant de 350 M€ (jusqu'à 250 M€ pour Mubadala et 100 M€ pour **Bpifrance**) et continuera à soutenir les initiatives de fonds *cross-border* entre l'Afrique et la France.

4 **Bpifrance** poursuivra aussi son action consistant à accompagner les pays africains souhaitant créer ou développer des outils de financement des entreprises locales. Par la mobilisation de son activité d'expertise à l'international, **Bpifrance** cherchera à structurer les instruments d'accompagnement et de financement afin de promouvoir un écosystème entrepreneurial créateur d'emplois en favorisant l'accès au crédit bancaire et aux fonds propres des PME/TPE.

Elle conseillera les fonds souverains dans leur développement et leur positionnement stratégique ou encore appuiera l'accélération de la transformation digitale des processus. **Bpifrance** s'attachera, ce faisant, à la complémentarité de ses actions avec celles portées par le groupe AFD.

5 Enfin, **Bpifrance** sera le moteur financier de Team France Export en Afrique et viendra renforcer la notoriété de sa page africaine. **Bpifrance** organisera avec ses partenaires des missions sectorielles, des événements et webinaires, et s'attachera aussi à développer sa communauté EuroQuity Export.



EXPORT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ LEGRAS INDUSTRIES

- **Pour la petite histoire...**

Voilà ce qu'on appelle une belle centenaire ! Fondée à Épernay (Marne) en 1919 par Lucien et Germaine Legras, cette entreprise familiale fournissait à ses débuts du matériel pour les caves de champagne. Avec l'arrivée de la mécanisation au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, Lucien passe la main à son fils Robert et la société se reconvertit dans le matériel agricole. En 1984, lorsqu'à son tour, Jean-Rémy Legras prend les rênes de l'entreprise, le semi-remorque à fond mouvant (avec tapis roulant) représente une nouvelle étape technologique. Aujourd'hui, **Legras Industries**, spécialiste des semi-remorques pour le transport de produits vrac solides et liquides, compte des clients dans de nombreux domaines comme celui du minéral, des carburants, du bitume ou des déchets solides. Présente dans 25 pays, l'entreprise, qui emploie 250 personnes, réalise 66 M€ de chiffre d'affaires, dont 35 % à l'international.

- **Intervention Bpifrance**

Bpifrance a accordé à **Legras Industries** un Crédit Export permettant d'offrir aux clients étrangers de l'entreprise des solutions de financement. **Bpifrance** a également apporté son Assurance Change afin de protéger la société des variations de taux de change. Ces dispositifs, mis en place en partenariat avec la Région, ont permis d'améliorer la compétitivité et de développer le chiffre d'affaires à l'international. **Legras Industries** fait partie de **Bpifrance Excellence**, le réseau business des entrepreneurs de croissance.



EXPORT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ EURODIA INDUSTRIE

- **Pour la petite histoire...**

Créée en 1988, et dirigée par Mathieu Bailly, **Eurodia Industrie** est spécialisée dans la conception, la fabrication, l'installation et la maintenance de solutions industrielles éco-efficientes de purification des fluides. Cela a destination des industries agroalimentaires des secteurs laitier, sucrier et vinicole, ainsi que dans le domaine de la transition énergétique et écologique. L'innovation, qui fait partie de l'ADN du groupe, place cette PME, détenue majoritairement par ses cadres dirigeants, au rang de spécialiste mondial dans ses domaines d'activités. Basée à Pertuis (Vaucluse), **Eurodia Industrie** compte une centaine de collaborateurs répartis entre la France, ses filiales américaine et brésilienne et ses bureaux en Russie. L'entreprise réalise un chiffre d'affaires de près de 40 M€, dont 80 % à l'international.

- **Intervention Bpifrance**

Eurodia Industrie bénéficie de plusieurs Assurances Caution Export **Bpifrance**, dont une ligne spécifique pour le marché russe. Ces garanties facilitent l'émission de cautions pour ses contrats export. Pour **Eurodia Industrie**, l'apport de **Bpifrance** a été décisif pour rassurer ses clients et banquiers. **Bpifrance** a, par ailleurs, accordé à **Eurodia Industrie** deux Prêts Croissance International qui ont permis à l'entreprise de se développer au Brésil et d'accroître ses capacités de production. **Eurodia Industrie** fait partie du réseau **Bpifrance Excellence** et porte les couleurs de La French Fab. Elle a participé à la 2^e promotion de l'Accélérateur PME.

BPIFRANCE
...

...
TOUTE
LA FRANCE

05.

La crise sanitaire à laquelle nous avons fait face a mis en avant nos vulnérabilités, et dans le même temps notre capacité à réagir collectivement.

Afin d'apporter une réponse pérenne aux grands défis économiques et sociétaux, **Bpifrance** sera présent aux côtés de tous les entrepreneurs et dirigeants d'entreprise, avec l'appui de ses nombreux partenaires, pour les accompagner et leur permettre de participer à la croissance économique et au développement d'une société plus inclusive.

Sur ce chemin, **Bpifrance** s'attachera à briser certains silos qui pèsent sur notre économie.

Cette ambition se déclinera autour de six actions majeures :

- 1 soutenir les TPE et les entreprises en création ;
- 2 soutenir les créateurs dans tous les territoires ;
- 3 faciliter par la garantie l'octroi de prêts étudiants ;
- 4 soutenir et promouvoir l'entrepreneuriat féminin ;
- 5 rendre accessible le capital investissement ;
- 6 continuer de placer la RSE au cœur des préoccupations.

Soutenir les TPE et les entreprises en création

Très actives dans l'économie locale, les Très Petites Entreprises (TPE) représentent près de deux tiers des entreprises françaises. Leur développement représente un enjeu primordial pour la croissance et l'emploi en France.

La crise sanitaire a accru leurs besoins d'investissements immatériels. Il s'agit notamment pour celles-ci d'investir pour digitaliser leurs activités (ex. : création de sites internet, développement de leur visibilité web...), des besoins essentiels à leur développement et traditionnellement complexes à financer car présentant de faibles valeurs de gage.

Si les niveaux de trésorerie des TPE ont été préservés par la mobilisation de mesures de soutien (ex. : PGE, prêts Rebond avec les Régions...), la crise sanitaire s'est traduite par une dégradation de leur capacité d'autofinancement, ce qui pourrait peser sur leur capacité d'investissement dans l'immatériel.

Partenaire historique des TPE à travers son activité de garantie des banques de place, **Bpifrance** mobilisera un continuum d'accompagnement financier et non financier à destination de celles-ci et plus largement à destination des créateurs d'entreprise, toujours autour du triptyque garantie, prêts sans garantie et accompagnement non financier.

La mobilisation de ce continuum de solutions permettra à **Bpifrance** de soutenir d'une part les projets de création d'entreprise, comme d'autre part les TPE pour leurs besoins de trésorerie, de BFR et de financement de l'immatériel, ainsi que pour leurs besoins d'investissement face aux grandes transitions (écologique et digitale).

En accompagnement et financement de la création d'entreprises, **Bpifrance** mobilisera notamment sa garantie des crédits octroyés par ses banques partenaires, une gamme de prêts d'honneur déployés *via* le canal digital en lien avec les Réseaux d'accompagnement à la création d'entreprises, et une large offre d'accompagnement déployée notamment grâce à la mobilisation de ces mêmes partenaires.

Plus largement, en matière de soutien à la création d'entreprises, **Bpifrance** continuera à positionner **Bpifrance Création** en partenaire de Place, à renforcer la performance de l'écosystème, à mobiliser de l'ingénierie financière comme à digitaliser les parcours des créateurs d'entreprises (ex. : 350 000 Pass Entrepreneurs d'ici 2024).

Face aux enjeux de soutien en trésorerie, de financement du BFR et de financement de l'immatériel, **Bpifrance** continuera tout d'abord à mobiliser sa garantie. Les dispositifs de soutien déployés pendant la crise ont en effet permis aux TPE d'accéder au crédit bancaire à des taux historiquement bas, mais ces conditions pourraient rester temporaires.

En relais du PGE, la garantie de **Bpifrance** viendra inciter les partenaires bancaires à soutenir les TPE, le Plan de Relance permettant en outre à **Bpifrance** d'intervenir avec des quotités de garantie renforcées (jusqu'à 70 %) et pour des commissions diminuées.

En crédit, aux prêts Rebond mobilisés face à la situation d'urgence, succéderont ainsi des prêts Relance Régions qui permettront aux TPE et PME non seulement de financer leur BFR et renforcer leur trésorerie, mais également de financer les dépenses immatérielles pour relancer leur activité économique. Ces prêts s'appuieront sur des ressources confiées par les Régions (REACT EU/Feder), et seront distribués *via* les plateformes digitales de **Bpifrance** pour les crédits allant jusqu'à 75 000 €, ou *via* son Réseau pour les tickets compris entre 75 000 et 300 000 €.

Sur la période 2021-2024, **Bpifrance** porte, avec les Régions, l'ambition de déployer 1,7 Md€ de prêts Régionaux au bénéfice des TPE.

Enfin, face à l'enjeu de financement des transitions numérique, énergétique et écologique, **Bpifrance** mobilisera ce même triptyque :

- **Bpifrance** continuera à déployer la garantie FranceNum (715 M€ de crédits permis), déploiera son prêt direct FranceNum à l'appui de cette même ressource (avec l'ambition de contribuer à hauteur de 100 M€ à l'enveloppe globale) et mobilisera son offre d'accompagnement, notamment *via* le dispositif FranceNum de massification de l'accompagnement des TPE et PME vers le numérique *via* des actions de sensibilisation et des accompagnements dans l'expérimentation d'usages numériques (150 000 TPE et PME) ;
- face aux enjeux de transition énergétique et écologique, **Bpifrance** mobilisera une offre de garantie verte afin d'entraîner ses banques partenaires sur ce chemin, développera une offre de prêt sans garantie verte à destination des TPE, ces deux offres étant complétées par des prestations d'accompagnement.

Soutenir les créateurs dans les territoires

Bpifrance consacre son action au financement et au développement des entreprises partout en France et ce dès leur création.

Cependant, il est un fait que les entrepreneurs issus de certains territoires ne bénéficient pas des mêmes opportunités qu'ailleurs sur le territoire national. Il existe, en effet, des problématiques d'accès aux offres d'accompagnement, qui requièrent des actions spécifiques.

Pour **Bpifrance**, l'enjeu est donc d'honorer la promesse républicaine et de garantir l'égalité d'accès à ses offres de soutien à l'entrepreneuriat. Via le programme Entrepreneuriat pour tous, **Bpifrance** continuera avec ambition la mission de soutien et de développement de l'entrepreneuriat dans les territoires fragiles.

L'action de **Bpifrance Création** s'articule ainsi autour de quatre axes majeurs :

1 Faciliter l'accès à l'offre d'Accompagnement

Notamment en mettant en relation entrepreneurs et financeurs dans une logique de continuum, en faisant connaître le site : www.bpifrance-creation.fr, pour favoriser la préparation et l'orientation des porteurs de projet, en renforçant la présence des réseaux d'accompagnement dans les QPV (ex. : via 40 bus ou 450 bornes Entrepreneuriat pour Tous pour toucher respectivement 100 000 et 45 000 personnes), en allant à la rencontre des entrepreneurs sur le terrain et enfin en poursuivant le déploiement des dispositifs spécifiques (ex. : French Tech Tremplin).

2 Animer des communautés

Il s'agira là d'animer des communautés ayant pour objet la détection, la préparation et l'orientation ou encore la sécurisation de projets entrepreneuriaux dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) (ex. : CitésLab et La Fabrique à Entreprendre), d'ouvrir des Clubs d'entrepreneurs aux entrepreneurs des QPV ou encore de fédérer des communautés entrepreneuriales via des communications et événements ciblés.

3 Accompagner et financer les entrepreneurs

Par le recours à son continuum d'offres, **Bpifrance** ambitionne de soutenir 130 000 entrepreneurs sur la période du plan.

4 Accélérer les entreprises

À cet égard, **Bpifrance** déploiera sa gamme d'accélérateurs pour accompagner la création d'entreprise (Accélérateur Émergence pour révéler le potentiel des futurs créateurs d'entreprise et Accélérateur Création pour sécuriser les créations à potentiel) et soutenir les petites entreprises (Accélérateur Petite Entreprise pour favoriser le développement des entreprises existantes). En complément, **Bpifrance** expérimentera le développement d'un Accélérateur TPE dédié aux QPV.

Faciliter l'octroi de prêts étudiants

La crise sanitaire et la dégradation de la situation économique ont fortement renforcé les difficultés des étudiants à financer leurs études.

Bpifrance opère de longue date le dispositif de garantie de prêts étudiants pour le compte du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Celui-ci permet de couvrir 70 % du risque des prêts étudiants, octroyés par les réseaux bancaires partenaires, destinés à financer l'ensemble des dépenses liées à la vie de l'étudiant. En contrepartie de cette garantie, les banques partenaires ne prennent pas de cautions personnelles sur les parents. Le dispositif permet donc de rendre éligible aux prêts bancaires des étudiants dont les parents ne peuvent se porter caution.

Il convient de rappeler enfin que la garantie a un impact majeur sur l'octroi de crédits : **Bpifrance** a pu mesurer que plus de 60 % des étudiants bénéficiaires n'auraient pas poursuivi leurs études sans l'obtention du Prêt étudiant et que près de 85 % d'entre eux n'auraient pas pu obtenir leur crédit sans cette garantie.

Historiquement, les dotations du fonds de garantie géré par **Bpifrance** ne lui permettaient pas de répondre aux demandes des banques partenaires toute l'année. Dans le cadre du Plan de Relance, l'État a confié à **Bpifrance** les ressources lui permettant d'amplifier significativement le volume des prêts permis, les portant à près de 650 M€ annuels (soit un rapport de 1 à 8 par rapport à la situation passée). Ce faisant, ce seront près de 80 000 étudiants qui seront financés chaque année.

Pour soutenir cette distribution, **Bpifrance** augmentera les enveloppes dont bénéficient les banques partenaires historiques, et ouvrira le dispositif à de nouveaux partenaires bancaires ainsi qu'à des Fintechs.

Ainsi, l'amointrissement des ressources auquel font face nombre d'étudiants pourra être en partie compensé par un recours accru à ces prêts.

Soutenir et promouvoir l'entrepreneuriat féminin

Bpifrance porte depuis sa création une action forte en soutien de l'entrepreneuriat des femmes. L'article 1 de la loi de constitution de **Bpifrance** du 31 décembre 2012 inscrit l'entrepreneuriat féminin comme l'une des orientations prioritaires de son action.

Bpifrance structure son action en faveur de l'entrepreneuriat féminin autour de quatre axes.

1 Le groupe mobilisera plus encore l'activité de soutien à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprise. Il s'agira d'accompagner et financer les projets portés par des femmes, avec l'ambition de doubler le nombre d'entreprises bénéficiaires tout en maintenant une part de femmes à hauteur de moitié. Il s'agira aussi de concrétiser le nouvel accord-cadre mis en place avec l'État en faveur de l'entrepreneuriat féminin (2021-2023), et en particulier de renforcer les moyens financiers alloués aux Plans d'Actions Régionaux pour l'Entrepreneuriat des Femmes (PAREF) en coordination avec les Régions.

Bpifrance sensibilisera les femmes issues de territoires fragiles en capitalisant sur les dispositifs CitésLab, sur les tournées « Entrepreneuriat pour tous » ainsi que sur des actions dédiées à l'entrepreneuriat des jeunes.

Enfin, le groupe déploiera des actions d'information et d'orientation, notamment en participant à des événements majeurs de l'entrepreneuriat, en diffusant informations et témoignages sur le site www.bpifrance-creation.fr ou encore en mettant en avant la création d'entreprise par les femmes lors d'événements dédiés.

2 Bpifrance renforcera la part des entreprises dirigées par des femmes dans son portefeuille de participations directes et cherchera à entraîner le marché du capital investissement vers plus de mixité.

Afin d'agir sur son portefeuille d'investissement direct, **Bpifrance** travaillera avec son Réseau, sur les listes de prospection en démarchant prioritairement dans chaque région/secteur les entreprises dirigées ou fondées par des femmes et organisera systématiquement un premier échange lorsque le projet est porté par une équipe mixte ou féminine.

Afin de mener une action systémique favorisant la mixité au sein des équipes de gestion partenaires comme des entreprises de leurs portefeuilles, **Bpifrance** instruira de façon accélérée les projets de fonds portés par des équipes dirigées ou codirigées par des femmes tout en maintenant le niveau de sélectivité, veillera à une accélération de l'enjeu de mixité au sein des équipes de gestion (ex. : demande de confirmation de l'adhésion à la Charte parité France Invest, suivi de la trajectoire de recrutement de femmes...), et formulera des demandes de remontées d'indicateurs de mixité au niveau du flux d'affaires comme du portefeuille des fonds partenaires.

Naturellement, **Bpifrance** continuera à soutenir les initiatives de place visant à favoriser la mixité au sein du capital investissement et déploiera une action d'influence en faveur du renforcement de la place des femmes dans la gouvernance de ses participations directes.

3 Bpifrance actionne également le levier de l'accompagnement avec pour objectifs de toujours plus :

- féminiser ses programmes Accélérateurs et son vivier de clients accompagnés en mobilisant davantage les réseaux de dirigeantes (Femmes Chef d'entreprises, HarmoniElles, Women Equity...) et en favorisant une visibilité accrue de son offre auprès de leurs adhérents ;
- sensibiliser et former les dirigeants, consultants et collaborateurs aux enjeux de la mixité et de la croissance. De façon spécifique, **Bpifrance** amplifiera les volumes de séances de sensibilisation/formation sur les leviers à mobiliser afin de renforcer la performance globale de l'entreprise tant auprès réseaux de femmes en France (ex. : Bouge Ta Boîte ou Les Premières) que dans le cadre de partenariats spécifiques (ex. : Entrepreneuriat Au Féminin, Confédération des PME) ;
- poursuivre ses actions de promotion et de visibilité des femmes dirigeantes.

4 Enfin, afin de lever les barrières au développement de l'entrepreneuriat féminin, **Bpifrance** travaillera à une meilleure compréhension des difficultés de financement et des freins à l'entrepreneuriat féminin. Il s'agira pour **Bpifrance** de mieux suivre le nombre d'entreprises dirigées par les femmes dans ses portefeuilles de fonds propres, de travailler, en lien avec les acteurs de la place, à une meilleure compréhension des difficultés d'accès aux financements externes mais également d'initier un programme de recherche destiné à mieux comprendre les freins à l'entrepreneuriat féminin.

Rendre accessible le capital investissement

L'orientation de l'épargne des Français vers l'économie réelle et les entreprises est un enjeu majeur, a fortiori dans ce contexte d'accumulation d'épargne par les français.

Une première pierre a été posée avec **Bpifrance Entreprises 1**. Lancé en octobre 2020, ce premier fonds a permis pour la première fois à un public d'investisseurs non-professionnels d'accéder, en un seul produit, à une partie d'un large portefeuille multisectoriel et diversifié de 1 500 PME et startups, constitué entre 2005 et 2016 par les fonds partenaires de **Bpifrance**. Ce faisant, **Bpifrance** a ainsi ouvert aux particuliers l'accès à des opportunités d'investissement traditionnellement réservées aux investisseurs professionnels, tout en permettant une diversification des supports d'épargne accessibles aux Français.

Bpifrance Entreprises 1 a été intégralement souscrit avec trois mois d'avance, soit une collecte de 95 M€ auprès de plus de 4 000 investisseurs particuliers dont une proportion significative de primo-accédants à la recherche de sens et de rendement pour leur épargne.

Bpifrance Entreprises 1 a également créé une certaine émulation sur le marché avec un produit original qui a donné lieu à de nombreuses retombées médiatiques.

Fort de cette expérience réussie, **Bpifrance** déploiera un large plan *retail* autour de cinq axes, toujours par souci d'essaimer pour orienter davantage l'épargne vers les investissements de long terme et le financement des entreprises.

- 1 Capitalisant sur l'expérience **Bpifrance Entreprises 1**, **Bpifrance** structurera un nouveau fonds **Bpifrance Entreprises 2**, et envisagera à plus long terme la levée d'autres fonds successeurs à intervalle régulier. Le fonds **Bpifrance Entreprises 2** reprendra les mêmes ingrédients qui ont fait le succès de la première collecte, en particulier une très grande diversification du sous-jacent ainsi qu'une durée de vie raccourcie à six ans et apportera de façon limitée dans le portefeuille deux fonds PME et ETI gérés directement par **Bpifrance**.
- 2 **Bpifrance** incitera les grands institutionnels français ou européens (ex. : assureurs et Fonds Européen d'Investissement) à réaliser des opérations similaires sur leurs portefeuilles, mettant à disposition du marché sa courbe d'expérience issue des premières générations de fonds *retail*.
- 3 **Bpifrance** incitera certains de ses fonds partenaires à diversifier leurs levées de fonds auprès des particuliers (ex. : via les produits d'assurance-vie ou d'épargne retraite) et travaillera en lien étroit avec le groupe de travail dédié à la démocratisation du capital investissement initié par France Invest.
- 4 Avec le soutien de l'État, **Bpifrance** invitera les gérants d'épargne retraite à référencer les fonds de capital investissement dans les Plans d'Epargne Retraite (PER), avec le souci d'élargir le spectre de clientèle des fonds concernés, et dans le même temps d'élargir l'offre disponible pour les épargnants.
- 5 Enfin, **Bpifrance** s'attachera à mieux connaître la communauté *retail* et œuvrera activement pour le rapprochement des écosystèmes *retail* et capital investissement. **Bpifrance** pourra ainsi associer des banques et des distributeurs *retail* dans des événements dédiés qu'il animera afin de créer des ponts entre les écosystèmes.

Continuer de placer la RSE au cœur des préoccupations

Conscients du rôle essentiel que jouent leurs entreprises dans la construction de la société, nombre de dirigeants placent les enjeux sociétaux au centre de leurs préoccupations, et aspirent à les décliner en ambitions et actions concrètes.

Partageant ces aspirations, **Bpifrance** continuera de placer la RSE au cœur de sa stratégie tant en renforçant ses propres démarches autour de la RSE qu'en portant une action de sensibilisation des entrepreneurs sur tout le territoire.

Bpifrance améliorera la prise en compte de la dimension RSE/ESG au sein de chaque métier, s'attachant à la rendre plus pédagogique pour en faciliter l'appropriation par les équipes. La structuration de la démarche RSE/ESG de **Bpifrance** passera aussi par l'intégration toujours plus poussée des outils d'analyse RSE et ESG dans ses processus métiers du financement, de l'innovation et de l'investissement, qui permettront in fine la progression de nos propres notations extra-financières.

Plus largement, **Bpifrance** viendra poursuivre la sensibilisation des collaborateurs aux enjeux de la RSE, notamment en déployant des actions de sensibilisation sur des enjeux transverses (ex. : l'entrepreneuriat au féminin), comme en les mobilisant autour d'événements et de démarches spécifiques (ex. : communauté des collaborateurs militants, objectifs de développement durable, biodiversité...).

La banque s'attachera également à la poursuite et à l'intensification des actions de sensibilisation et de formation, tant auprès des dirigeants de ses entreprises en portefeuille qu'auprès de sa propre gouvernance. Il s'agira ainsi de promouvoir la RSE et les critères ESG comme des éléments de thèse d'investissement et de création de valeur auprès des dirigeants ou encore de former les administrateurs des sociétés du portefeuille de **Bpifrance**, pour ne prendre que ces exemples.

Bpifrance renforcera son rôle d'acteur de place vis-à-vis des dirigeants de startups, PME et ETI par l'intensification des formations sur tout le territoire.

Ainsi, **Bpifrance** intensifiera et diversifiera les formations RSE auprès de tous les entrepreneurs, renforcera l'intégration de la démarche RSE et des questions ESG dans l'offre d'accompagnement en mettant en évidence les opportunités d'affaires pour les entreprises et poursuivra les actions de valorisation de la démarche RSE de **Bpifrance** et des entreprises engagées.

Enfin, « fer de lance » sur la RSE, **Bpifrance** poursuivra ses actions auprès des différents écosystèmes en initiant ou en participant à des travaux de place, toujours avec le souci d'être force d'entraînement et de faire avancer les standards et les pratiques aux côtés des autres acteurs.

COSMAS CH

FINANCEMENT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ COSMAS CH

- **Pour la petite histoire...**

Tout le monde connaît Optic 2000 depuis le jour où Johnny Hallyday a assuré, dans ses fameux clips publicitaires, la promotion du premier réseau français d'optique. Directeur de **Cosmas CH**, le magasin de Cherbourg (Manche) depuis 2006, Benoît Arnault a décidé 10 ans plus tard de le prendre en location-gérance et d'en devenir actionnaire à 49 %. Cette fois, le gérant a augmenté sa part de capital à hauteur de 65 % dans cette entreprise qui compte neuf salariés et réalise 1,4 M€ de chiffre d'affaires. La preuve de la confiance qu'il a dans les services qu'il rend en tant qu'expert en basse vision (aide aux malvoyants) et en se rendant chez ses clients à domicile lorsque cela s'avère nécessaire.

- **Intervention Bpifrance**

Pour aider Benoît Arnault à augmenter sa part dans le capital de l'entreprise, **Bpifrance** a apporté sa garantie à hauteur de 50 % sur un Prêt bancaire à moyen terme de 1,2 M€. **Cosmas CH** a également bénéficié d'un Prêt Croissance TPE de 50 000 €, en partenariat avec la Région.



ACCOMPAGNEMENT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ TOC & MIAM

- **Pour la petite histoire...**

Pour rompre le cercle de la solitude, l'application de mise en relation **Toc & Miam** permet à celles et ceux qui le souhaitent de faire connaissance en partageant un repas ensemble. Cette belle idée solidaire et bien dans l'air du temps (même si elle nécessite des précautions en période de Covid) a germé dans la tête de Fatoumata Sylla, une habitante du quartier de Planoise à Besançon. Après avoir fait une école de commerce à Nancy, la jeune femme a suivi sa fibre sociale en créant **Toc & Miam**. Cette application mobile sécurisée offre à ses utilisateurs le choix de recevoir des convives ou d'être invité. En se connectant, la personne peut créer un compte, soit Toc (cuisinier), soit Miam (invité), des profils interchangeables afin d'avoir la possibilité de vivre les deux expériences. Pour Fatoumata : *« Ma startup n'est pas un site de rencontres amoureuses. Elle permet, en revanche, de lutter contre la solitude pour un prix modique, car ce service de repas conviviaux chez un Toc doit être accessible à tous ».*

- **Intervention Bpifrance**

Résidant à Besançon dans un Quartier Prioritaire de la Ville, Fatoumata Sylla a été accompagnée dans l'émergence de son projet par CitésLab, dispositif **Bpifrance** mis en œuvre par la Région Bourgogne-Franche-Comté, avant de remporter le concours Talents des cités, co-organisé par **Bpifrance** et la Région. En 2021, elle a intégré la promotion du French Tech Tremplin, dispositif d'incubation **Bpifrance** opéré par les Docks numériques en Bourgogne-Franche-Comté, qui vise à favoriser les chances de populations sous-représentées dans l'entrepreneuriat, grâce à des financements, des formations et à un système de mentorat.

06.

**LE
RENFORCEMENT
DES PARTENARIATS**
■■■

...
AVEC
**LES RÉGIONS,
L'EUROPE ET**
**LES INVESTISSEURS
DE LONG TERME**

Dans un contexte de Relance post crise sanitaire et de contraintes budgétaires fortes, le renforcement de partenariats avec les Régions, l'Europe et les investisseurs de long terme est plus que jamais critique.

Avec les Régions, Bpifrance s'attachera tout d'abord à enrichir les partenariats de soutien aux entreprises en tenant compte des priorités stratégiques des nouveaux exécutifs élus en 2021, à l'instar d'offres sur des cibles ou thématiques clefs (ex. : TPE, transition énergétique et écologique, industrie, transmission, Relance...) ou de la construction avec les Régions de nouveaux partenariats sur la Création et l'Entrepreneuriat.

La mobilisation de nouveaux outils de soutien aux entreprises avec les Régions se fera avec le souci de maintenir une approche partenariale de co-construction de cette offre commune :

- **Bpifrance** participera aux échanges sur les orientations des nouveaux schémas régionaux de développement économique, d'innovation et d'internationalisation ;
- la mise en œuvre de chacun des partenariats donnera lieu à des points d'avancement opérationnels réguliers entre les directeurs régionaux et les équipes des Régions.

Afin de renforcer le partenariat avec les Régions, **Bpifrance** mettra en place de nouveaux outils numériques et renforcera leur visibilité à ses côtés :

- un espace sécurisé dans la plateforme en ligne de **Bpifrance BEL Partenaires** permettra ainsi aux Régions d'accéder à de nombreuses données d'activité des partenariats régionaux, que compléteront les données quantitatives et qualitatives de l'action de **Bpifrance** sur le territoire ;
- en matière de visibilité, **Bpifrance** conduira de nombreux événements conjointement avec les Régions et travaillera avec celles-ci à des plans annuels de communication.

Avec l'Europe, à l'appui d'un levier sur les ressources nationales, **Bpifrance** se positionnera comme un opérateur clé du Plan de Relance européen pour le mettre au service des entreprises françaises.

Sous l'effet notamment de la crise sanitaire, le recours des ressources européennes s'est déjà considérablement accéléré ces deux dernières années : les accords avec les institutions européennes, conclus dans le cadre du Fonds Paneuropéen de Garantie (EGF) et des reliquats du « Plan Juncker », ont porté en 2020-2021 sur une capacité d'engagement de plus de 6 Md€, qu'il convient de mettre en miroir des 3,6 Md€ contractualisés de 2014 à 2019.

Cette stratégie de recours aux ressources européennes se poursuivra en 2022 pour tirer pleinement parti des nouveaux programmes InvestEU et Horizon Europe :

- en tant que nouvel organisme accrédité, **Bpifrance** lancera de manière inédite des solutions de financement et d'accompagnement directement soutenues par la Commission européenne ;
- la coopération avec le Groupe BEI, sur le financement des investissements immatériels et l'investissement en faveur du capital-risque, se poursuivra sur les offres existantes et vers de nouveaux objectifs ;
- aux côtés du nouveau Conseil européen de l'innovation, **Bpifrance** renforcera encore son soutien au changement d'échelle des startups françaises.

En termes opérationnels, **Bpifrance** adaptera ses procédures et systèmes internes pour s'adapter au volume croissant de financements mobilisés et à l'intégration de nouveaux référentiels comme la taxonomie.

Dans le même temps, **Bpifrance** continuera à développer, en fonds propres, **ses activités de gestion pour compte de tiers**.

Dans le cadre de la relance, **Bpifrance** a la responsabilité de gérer plus de ressources de bailleurs tiers, qu'ils soient privés ou publics. Ces ressources permettent à **Bpifrance** de venir en soutien de secteurs particulièrement touchés par la crise sanitaire (ex. : tourisme, automobile, aéronautique).

Le développement de la gestion pour compte de tiers reposera notamment sur le levier du renforcement des partenariats **avec des investisseurs de long terme**, au premier rang desquels les fonds souverains.

En ce sens, de belles réussites sont d'ores et déjà à signaler, et parmi elles l'engagement de cette catégorie d'investisseurs lors de la levée du fonds Lac 1.

Dans la continuité des orientations prises lors de l'exercice stratégique de l'année 2018, **Bpifrance** s'attachera à consolider ses partenariats avec ces investisseurs de long terme pour lui permettre de répondre à l'enjeu de mobilisation accrue de capitaux vers les entreprises françaises, de soutenir les thématiques d'avenir, d'offrir un levier efficace pour stabiliser l'ancrage français des champions nationaux, comme de faciliter l'internationalisation des entreprises françaises.

Dans le même temps, **Bpifrance** développera des relations avec de nouveaux investisseurs souverains et continuera à leur proposer d'orienter leurs investissements vers de nouveaux segments (ex. : capital-risque, capital croissance...) ou vers de nouvelles modalités d'intervention (ex. : fonds de fonds).

En fonds propres, d'ici à 2024, **Bpifrance** a ainsi l'ambition de porter ses actifs gérés pour compte de tiers de 8,5 Md€ à plus de 14 Md€.



MUBADALA

PARTENARIAT

L'EXEMPLE DE MUBADALA INVESTMENT COMPANY

- **Pour la petite histoire...**

Mubadala Investment Company est l'un des plus importants fonds souverains au monde. **Mubadala** déploie des capitaux dans plusieurs catégories d'actifs, de secteurs et de zones géographiques (actuellement dans plus de 50 pays) pour le compte des Émirats Arabes Unis. Depuis 2013, le fonds souverain d'Abou Dabi a développé des partenariats avec ses homologues internationaux, notamment avec la France. Ce partenariat conclu entre nos deux institutions permet à **Mubadala** d'accéder à des opportunités d'investissement en France et à **Bpifrance** de mobiliser plus de ressources au bénéfice des entreprises françaises.

- **Intervention Bpifrance**

Le partenariat entre **Bpifrance** et **Mubadala** commence dès 2014 : un partenariat de co-investissements directs en capital investissement de 300 M€, augmentés trois ans plus tard d'1 Md€. En 2020, **Mubadala** a souscrit significativement au premier *closing* du Fonds Lac1, géré par **Bpifrance** qui investit au capital des champions français cotés en s'impliquant dans leur gouvernance. En 2021, l'alliance stratégique s'est encore renforcée : **Bpifrance** et **Mubadala** ont signé un nouveau partenariat pour co-investir ensemble 350 M€ en Afrique en direct et dans des fonds africains de capital investissement afin de contribuer au financement des startups, PME et ETI africaines en forte croissance. Enfin, nos deux institutions ont fait part de leur intention d'étendre leurs programmes de co-investissements en France à hauteur d'un montant total conjoint de 4 Md€ sur les 10 prochaines années.

**LE
SOUTIEN**
...

...
**À DES
SECTEURS
STRATÉGIQUES**

07.

Plan Tourisme



Représentant près de 7,5 % du PIB et 2 millions d'emplois directs et indirects, le secteur Tourisme a été logiquement le secteur le plus affecté par la crise sanitaire et les restrictions mises en œuvre pour y faire face. Le chiffre d'affaires des TPE-PME du secteur a connu un recul historique en 2020, en baisse de 42 % et qui devrait se poursuivre en 2021.

Dans ce contexte, **Bpifrance** a engagé en 2020 un Plan Tourisme ambitieux (1,5 Md€ mobilisés) pour permettre à ces entreprises de rebondir. L'action de **Bpifrance** s'est déployée en étroite coordination avec la Banque des Territoires, ayant permis de positionner le groupe comme véritable « Banque Publique du Tourisme » dont la mission dépasse le seul cadre du soutien financier d'urgence et vise à encourager les PME et ETI du secteur à accélérer leur développement et à investir pour faire face à leurs enjeux de demain.

Un an après son lancement, elle a contribué à apporter avec succès la réponse d'urgence nécessaire au secteur et est en ligne avec les objectifs initiaux définis. Pour autant, l'impact de la crise du Covid-19 sur la filière reste aujourd'hui difficile à appréhender dans la durée. L'activité touristique reprendra plus ou moins rapidement selon les segments d'activité, mais dépendra aussi de la capacité des professionnels du secteur à saisir les nouvelles opportunités qui ont émergé de la crise.

Au-delà de la conjoncture, la destination France doit faire face à des défis profonds pour demeurer la première destination touristique mondiale : transition énergétique et écologique, transformation digitale, capacité à accueillir les prochains événements sportifs internationaux.

Ainsi, dans le cadre du plan gouvernemental Destination France, **Bpifrance** mobilisera un continuum d'offres dédiées, articulé autour de trois priorités :

- 1** le soutien aux PME et ETI de la filière tourisme et loisir pour la reprise de leurs activités et pour le maintien de leurs projets de développement comme de transformation ;
- 2** l'apport de capitaux et le soutien à l'émergence de champions nationaux du secteur ;
- 3** plus que jamais, l'accompagnement des dirigeants.

Bpifrance continuera ainsi de déployer ses offres de financement ciblées :

- le Prêt Tourisme, pour des cofinancements compris entre 50 000 € et 2 M€, mis en place avec le soutien de la Banque des Territoires pour permettre aux entreprises du tourisme de relancer leurs projets et financer les grandes transformations. Ce prêt sans garantie viendra ainsi financer les investissements matériels ou immatériels de modernisation (ex. : mise aux normes, rénovation, équipement...), notamment ceux liés à une démarche de développement durable ou de transformation digitale, mais également les opérations de transmission, y compris croissance externe ;
- les prêts Relance Régions déployés grâce à l'appui des Régions via le Réseau de **Bpifrance** comme en digital, pour des tickets de 10 000 € à 300 000 €.

En investissement, **Bpifrance** continuera à mobiliser une offre complète financée sur ses fonds propres, comme à l'appui de ressources de tiers à l'instar de la Banque des Territoires, des Régions ou encore de la BEI :

- les obligations convertibles FAST pour des tickets de 50 à 400 000 €, déployées par le Réseau de **Bpifrance** qui permettront aux petits acteurs du secteur de reconstituer leurs fonds propres pour se relancer ;
- le fonds France Investissement Tourisme 2, pour des tickets compris entre 400 000 € et 10 M€, fer de lance de notre stratégie d'investissement en soutien des PME et petites ETI du secteur. Le fonds FIT2 soutiendra les jeunes pousses du secteur, comme des entreprises plus matures aux fondamentaux sains, dont certaines pourront avoir été confrontées à un arrêt brutal à la suite de la crise sanitaire ;
- au cas par cas, des interventions sur les seuls fonds propres de **Bpifrance** pour soutenir les ETI et les champions français du secteur.

En accompagnement, **Bpifrance** continuera de mobiliser un continuum d'offres, notamment grâce à l'appui de la Banque des Territoires, qui comprendra :

- une réponse volumétrique et massive à travers une offre de formation 100 % à distance pour les dirigeants du secteur ;
- des parcours individuels sous forme de modules de conseil adaptés aux entreprises du secteur (PE, PME et ETI) portant notamment sur des points critiques de la reprise d'activité comme le suivi de trésorerie, les enjeux RH de la reprise d'activité, l'expérience client ou encore la sécurisation et le respect des normes sanitaires ;
- un Accélérateur à destination des petites et moyennes entreprises dédié à la filière Tourisme et Loisirs pour repenser son business model et adapter sa stratégie aux nouveaux défis du secteur, notamment l'intégration des enjeux sanitaires, le développement durable ou la transition digitale ;
- d'autres dispositifs existant par ailleurs sont proposés aux entreprises du secteur comme des sessions de co-développement ou le Volontariat Territorial en Entreprise.

Au cas particulier de la transformation digitale du secteur, le soutien de l'État permettra à **Bpifrance** de déployer un plan spécifique dédié d'une part à la digitalisation des professionnels et d'autre part au soutien des startups French Tech Tourism.

En grande coordination entre les métiers de **Bpifrance** et la Banque des Territoires, ce plan s'articulera autour de trois axes majeurs :

- 1 sensibiliser aux enjeux du digital** un tiers des 300 000 entreprises touristiques via la diffusion de contenus et favoriser le mouvement de la « Tech in Tourism » par l'organisation d'événements (ex. : Tech in Tourism Tour) ;
- 2 encourager la transformation digitale des acteurs du tourisme**, grâce au renforcement de l'accompagnement, à la promotion par le Réseau de **Bpifrance** des dispositifs de financement et d'investissement existants dédiés à la digitalisation, et la promotion de la plateforme touristique de la Banque des Territoires ;
- 3 soutenir la croissance de la « Tourism Tech »**, grâce à la création et l'animation d'une communauté French Tech Tourism par **Bpifrance Le Hub**, comme au renforcement du continuum de soutien à l'innovation pour le secteur. **Bpifrance** entend ainsi contribuer à porter les levées de fonds des startups de ce segment de moins de 100 M€ à ce jour à plus de 300 M€ à horizon du plan.



INVESTISSEMENT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ PARC ZOO DU REYNOU

• Pour la petite histoire...

Créé à Vigen en 1996, le **Parc Zoo du Reynou** s'étend sur plus de 100 hectares de nature préservée autour d'un château du XIX^e siècle, compte plus de 600 animaux de 130 espèces différentes et abrite plus de 120 essences de plantes. Dirigé par Nicolas Lefrère, le **Parc Zoo du Reynou** est le premier site touristique de loisirs du Limousin avec 91 000 visiteurs par an et un chiffre d'affaires proche d'1,5 M€. Ce lieu unique s'inscrit dans une volonté de respect de la biodiversité et du bien-être animal. Membre de l'Association Européenne des Zoos et Aquariums (EAZA), la société collabore avec des zoos d'Europe pour conserver la lignée des espèces et s'engage à ce que chaque espèce accueillie puisse évoluer comme dans son milieu naturel. En collaboration avec l'Association Recherche Conservation, Histoire et Environnement (ARCHE) du Reynou, le zoo aide des ONG qui travaillent dans les zones de haute biodiversité, pour protéger les espèces animales et végétales dans leur environnement originel.

• Intervention Bpifrance

Bpifrance, via son fonds France Investissement Tourisme 2 (FIT 2), est entré au capital du **Parc Zoo du Reynou**. Cette opération couplée à un prêt relance tourisme, permettra à la société d'initier les investissements pour améliorer l'expérience client, assurer la transformation numérique du parc et développer des logements insolites, avec l'objectif d'atteindre 110 000 visiteurs annuels d'ici trois ans. Par ailleurs, Nicolas Lefrère, le dirigeant du **Parc Zoo du Reynou**, a intégré la 2^e promotion de l'Accélérateur Tourisme et Loisirs et bénéficie dans ce cadre d'un accompagnement sur 12 mois axé sur les enjeux de long-terme de la filière touristique.



Plan Santé

Le secteur de la santé fait face à de grands enjeux, dont certains ont été accélérés par la crise de la Covid-19. Elle a ainsi accentué certains enjeux comme la nécessité de recouvrir une souveraineté sanitaire, notamment en relocalisant des composants critiques des chaînes de valeur de la pharmaceutique ou du médical, ou encore celui de l'adoption accélérée de certaines technologies numériques à l'instar de la télémédecine.

Dans le même temps, le secteur fait face à d'autres enjeux, plus structurels, comme des besoins accrus en matière d'accès au marché, de prévention, de prise en charge de la dépendance, de développement de nouvelles thérapies (ARN génomique, thérapie cellulaire, séquençage de l'ADN, biomarqueurs, nanotechnologies, l'application de l'IA à la santé...) mais aussi des problématiques réglementaires, qui sont autant de priorités stratégiques pour l'ensemble des acteurs de la filière.

Face à ce constat, **Bpifrance** déploiera une stratégie en trois axes :

- 1 soutenir l'innovation et la transformation du secteur de la santé, en appui du plan gouvernemental Innovation Santé 2030 ;
- 2 ancrer en France les champions français en renforçant le soutien aux entreprises matures ;
- 3 entraîner l'ensemble de l'écosystème du capital investissement.

L'action première de **Bpifrance** consistera à soutenir l'innovation en santé pour lever les freins qui empêchent les startups françaises de la filière d'atteindre leur plein potentiel. Ces entreprises Tech de la santé, les *healthtech*, ont un rôle à jouer dans la réindustrialisation de la France et dans le renforcement de la souveraineté européenne.

Ainsi, **Bpifrance** mobilisera un continuum de solutions de financement de l'innovation. Ce continuum reposera notamment sur le déploiement des dispositifs de modernisation/résilience du Plan de Relance, des stratégies santé du volet dirigé du PIA 4 dont les stratégies d'accélération portent sur le développement de trois filières (biothérapies et bio-production de thérapies innovantes, santé numérique, maladies infectieuses émergentes et menaces NRBC), et sur le renouvellement/l'élargissement des actions en fonds propres directs de **Bpifrance**.

Bpifrance pourra ainsi mobiliser le fonds Innobio2, en soutien des entreprises biotechnologiques en lien fort et direct avec le développement de nouveaux médicaments, le fonds Large Venture intervenant au stade du *growth capital*, ou encore la fonds Patient Autonome à destination des jeunes pousses innovantes en santé numérique.

Bpifrance viendra, par ailleurs, soutenir le développement des *healthtech* par l'accélération du transfert des technologies issues du monde de la recherche dans le cadre de la montée en puissance de son Plan DeepTech.

Enfin, **Bpifrance** mobilisera une communauté santé numérique, réunissant les acteurs clés du secteur, afin d'impulser des projets incluant des startups de la santé.

Pour ancrer les champions français du médicament en France, **Bpifrance** soutiendra les entreprises matures du secteur. Cet enjeu est stratégique pour l'économie française, que ce soit au niveau de la sécurisation des approvisionnements et de l'accompagnement à la relocalisation en France ou en Europe sur des composantes critiques du secteur (production de médicaments, équipements stratégiques, dispositifs et procédés médicaux à haute valeur ajoutée), ou au niveau de la consolidation, l'internationalisation, la digitalisation des leaders français du secteur.

Concernant l'industrie pharmaceutique, **Bpifrance** veillera spécifiquement à favoriser l'ancrage français de la filière, à renforcer la présence sur les segments compétitifs (ex. : façonnage, production de médicaments, labo pharma...) et à accompagner les « sorties » de grands groupes.

Concernant les biotech et medtech, **Bpifrance** s'attachera en particulier à accompagner leur passage à l'échelle.

Concernant les services de santé, **Bpifrance** veillera notamment à consolider le secteur pour le professionnaliser et réaliser les gains de productivité nécessaires à la baisse des coûts des prestations, à exercer un rôle d'investisseur minoritaire actif au sein de groupes opérateurs de services et d'infrastructures critiques et s'assurera du développement vertueux des groupes privés.

Bpifrance continuera à mobiliser son action structurante en fonds de fonds, au cœur d'un écosystème d'acteurs spécialisés à l'expertise prouvée dans l'accompagnement d'entreprises du secteur. **Bpifrance** viendra soutenir les gérants intervenant à tous les stades, depuis le financement de la recherche jusqu'au développement d'infrastructures médicales.

Bpifrance viendra soutenir les fonds d'amorçage liés à des centres de recherche portant une thématique santé. **Bpifrance** cherchera également à développer de nouvelles relations d'affaires avec une priorité sur le segment du capital croissance.

Plus généralement, **Bpifrance** incitera les équipes de gestion spécialisées en santé à développer de nouvelles lignes de métiers sur l'ensemble du continuum de financement (tels le *growth capital* ou le *small cap*) ou sur d'autres sous-segments (ex. : les medtech, biotech, ou diagnostics).

Bpifrance pourra également accompagner des acteurs généralistes souhaitant développer une verticale d'investissement dédiée à la santé.

Enfin, **Bpifrance** favorisera la création de partenariats entre équipes de gestion et de plateformes en santé. **Bpifrance** soutiendra également les fonds visant à favoriser l'accès à la santé. Enfin, le groupe cherchera à attirer les meilleurs fonds étrangers vers cet écosystème français.

Naturellement, **Bpifrance** mobilisera également son continuum d'outils, du crédit à la garantie, au bénéfice des entreprises du secteur.

Advent France Biotechnology

FONDS DE FONDS

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ ADVENT FRANCE BIOTECHNOLOGY

- **Pour la petite histoire...**

Advent France Biotechnology (AFB) est une société de capital-risque spécialisée dans les sciences de la vie. **AFB** a rassemblé une équipe d'experts à même d'identifier très en amont des innovations thérapeutiques prometteuses et de créer des startups en collaboration directe avec les scientifiques du monde médical et les instituts de recherche académique. En septembre 2021, **AFB** a annoncé le *closing* de son 2^e fonds, à nouveau dédié à l'investissement en amorçage dans des sociétés spécialisées en sciences de la vie en Europe, avec un focus sur la France. Ce fonds s'appuie sur les succès de la stratégie d'investissement du premier véhicule, lancé en 2017. Ce dernier a permis la création et/ou le financement de 15 startups. Parmi ses réussites, la création de Gamut Therapeutics, startup qui a fusionné moins d'un an après sa création avec SparingVision, société de pointe en thérapie génique, le financement initial d'AgomAb qui a récemment levé 61,5 M€ lors d'un tour de table en Série B, et la création de plusieurs startups développant des thérapies *best* ou *first-in-class* en oncologie et en immunologie. À ce jour, 14 des 15 sociétés du portefeuille d'AFB, issues du premier fonds, ont été financées aux côtés d'autres investisseurs.

- **Intervention Bpifrance**

En 2017, **Bpifrance** a souscrit au fonds d'amorçage **Advent France Biotechnology Seed-Fund I**, grâce aux moyens du Fonds National d'Amorçage (PIA). En septembre 2021, **Bpifrance** a participé à la levée du fonds successeur, à nouveau grâce à la mobilisation des moyens du Programme d'Investissements d'Avenir (Fonds National d'Amorçage 2), aux côtés du Fonds européen d'investissement, de fonds corporate et d'autres investisseurs de premier plan.

Plan Touch



Avec un chiffre d'affaires cumulé de 110 Md€ soit 5 % du PIB français, et l'emploi de 1,7 millions de personnes, les Industries Culturelles et Créatives (ICC) sont indispensables à notre économie, et participent grandement au rayonnement de la France à l'international.

Mode et création, cinéma et audiovisuel, arts visuels et arts de vivre, édition, musique et spectacle vivant, les ICC sont confrontées à des enjeux multiples comme l'internationalisation, l'impact social et environnemental, la féminisation, la digitalisation, le passage à l'échelle et la réindustrialisation.

Ces défis à relever sont autant de leviers de croissance pour nos ICC. Évidemment, à ces enjeux de long terme s'ajoute l'impact de la crise sanitaire : certaines verticales ont été durement touchées (*retail*, spectacle vivant) tandis que quelques verticales en sont sorties gagnantes (jeu vidéo, service de vidéos à la demande).

Acteur historique du financement des entreprises des ICC, **Bpifrance** poursuivra dans le cadre du Plan Touch lancé en 2020 le déploiement d'un continuum sans couture de financement, de garantie, d'investissement, de soutien à l'innovation et d'accompagnement.

Bpifrance déploiera l'ensemble de ses outils de financement des entreprises, en s'attachant tout particulièrement au financement de l'innovation créative, cette nouvelle forme d'innovation venant compléter la gamme existante, pour accompagner l'émergence des jeunes entreprises créatives et innovantes des ICC.

Bpifrance mobilisera également ses outils d'investissement direct, à l'instar du fonds Tech & Touch (PIA), mais également son activité d'investissement dans des fonds partenaires.

En accompagnement, **Bpifrance** soutiendra le développement de la filière, notamment en capitalisant sur une gamme actuelle d'accélérateurs (mode, jeux vidéos, cinéma et audiovisuel) qui sera élargie à deux nouvelles thématiques. **Bpifrance** continuera, par ailleurs, à réaliser des missions d'accompagnement à l'international pour les entreprises de La French Touch.

Au total, **Bpifrance** aura augmenté son soutien aux entreprises de La French Touch, portant son total à 2 Md€ à horizon 2024 contre 1,5 Md€ en 2020.

En outre, le plan vaudra à **Bpifrance** de contribuer au développement de l'écosystème comme à celui de la communauté de La French Touch.

Afin de développer plus encore l'écosystème et renforcer la dimension de Plan de Place, **Bpifrance** aura un rôle moteur dans l'organisation de rencontres entre les différentes parties prenantes publiques et privées, au niveau national et local, et s'assurera du déploiement de mesures définies comme prioritaires dans le cadre de la stratégie d'accélération ICC du Ministère de la Culture.

Bpifrance s'attachera également à faire grandir la communauté du « coq orange », tout en ayant une action de communication forte pour faire rayonner les ICC, déployée notamment sur le site internet : la-frenchtouch.fr



PARADIS©

INVESTISSEMENT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ PARADISO MEDIA

- **Pour la petite histoire...**

Créée en 2019 par Lorenzo Benedetti, Louis Daboussy et Benoît Dunaigre, **Paradiso Media** développe, produit et distribue des podcasts documentaires et de fiction, à destination des adultes et de la jeunesse pour les plateformes audio, tels que Spotify, Sybel, Deezer... ou en exploitation directe, monétisables par les recettes publicitaires ou grâce aux formats dérivés (livre, film, série TV). Le studio a déjà produit en France et aux États-Unis plus de 20 programmes totalisant aujourd'hui plus de 100 heures d'audio multilingues et plusieurs millions d'écoutes. En 2021, la série US « *Love Under Lockdown* » a même été nommée aux Webby Awards dans la catégorie « *Best podcast documentary* ». Désormais, **Paradiso Media** vise à élargir son offre, en accélérant l'adaptation de ses podcasts originaux en contenu cinématographique et télévisuel, et à accroître son activité internationale notamment aux États-Unis, en y développant son catalogue et y en exportant son offre française, bientôt disponible en anglais, allemand, espagnol, portugais et italien.

- **Intervention Bpifrance**

Afin de financer ces investissements, **Bpifrance** est entré au capital de **Paradiso Media** lors de sa levée de fonds en septembre 2021, à travers le fonds Tech & Touch opéré pour le compte de l'État par **Bpifrance** dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, complété par l'octroi d'un prêt Amorçage. Grâce à cette double intervention de **Bpifrance**, **Paradiso Media** pourra mener à bien l'augmentation de son catalogue de propriétés intellectuelles et son développement international avec le renforcement de ses équipes déjà présentes à Paris, Los Angeles et bientôt Londres.

Plan Cybersécurité



Le nombre de cyberattaques a été multiplié par quatre en un an : en 2020, 10 000 entreprises ont eu recours à l'assistance de la plateforme Cybermaveillance.gouv.fr à la suite d'une cyberattaque. Cette explosion s'explique en partie par le recours massif au télétravail qui a augmenté la surface d'attaque, et cible en particulier les PME françaises en raison de leur faible niveau de maturité, avec pour elles des conséquences souvent dramatiques.

Porté par cette recrudescence des cyberattaques et les contraintes réglementaires, le marché de la cybersécurité est en forte croissance, le chiffre d'affaires du secteur atteint 7,3 Md€ en 2020 (+10 % sur un an). Bien que l'essentiel de l'activité soit porté par les grands groupes, le marché reste très fragmenté avec de nombreux acteurs innovants composant un écosystème d'innovation en maturation comme en témoigne la hausse du montant moyen des tours de table.

Dans ce contexte et dans le cadre de la stratégie d'accélération cyber du gouvernement, l'action de **Bpifrance** sera double : diffuser une véritable culture de la cybersécurité dans les entreprises pour prévenir les risques, et contribuer à la structuration de l'écosystème d'offreurs de solutions cyber.

Le constat portant sur les TPE-PME est celui d'un niveau de maturité limité ajournant leur passage à l'action. Afin de lever cette barrière, **Bpifrance** assurera une mission visant faire monter en compétence les entreprises sur les sujets de cybersécurité grâce à la mise en ligne de e-parcours de formation cyber, complété par un autodiagnostic cyber et un guide de bonnes pratiques rédigé en partenariat avec Cybermaveillance.gouv.fr. **Bpifrance** veillera en particulier à une sensibilisation accrue des entreprises de son portefeuille comme de celui de ses fonds partenaires. Ainsi, pour les entreprises de son portefeuille d'investissement direct, **Bpifrance** s'attachera à prendre en compte le niveau de risque cyber des entreprises dès la phase de due diligence, accompagnera les startups dans l'évaluation de leurs risques cyber grâce à un diagnostic dédié, et sensibilisera les administrateurs de ces entreprises aux enjeux cyber (état des lieux, bonnes pratiques...).

Afin que cette connaissance se concrétise avec l'adoption de règles et solutions de sécurité adéquates, et que celles-ci ne soient pas forcément issues d'offres intégrées souvent étrangères, **Bpifrance** invitera les entreprises à recourir au dispositif FranceNum accompagnement-action permettant d'expérimenter une solution, et valorisera les solutions françaises grâce à la publication annuelle du radar des startups cybersécurité en partenariat avec le cabinet de conseil Wavestone.

Enfin, **Bpifrance** contribuera à l'émergence d'une offre de Responsable de sécurité informatique ou de Maîtrise d'Ouvrage IT partagée pour permettre aux plus petites entreprises d'acquérir les compétences nécessaires à leur protection.

Face à ces besoins identifiés, l'imperatif est ensuite de développer l'écosystème d'offreurs de solutions de cybersécurité :

- au premier stade, celui de l'émergence de solutions, **Bpifrance** déploiera des dispositifs de soutien à l'innovation, avec au centre, les appels à projets du Grand Défi cyber soutenant le développement de technologies de rupture pour la cybersécurité et les initiatives entrepreneuriales dans le domaine, comme ceux permettant de cofinancer des projets de R&D portant sur des briques technologiques innovantes et critiques en cybersécurité. Par ailleurs, **Bpifrance** mobilisera son action d'investissements en fonds propres dès les stades amont ;
- au stade plus avancé des scale-ups, le passage à l'échelle et d'internationalisation de l'activité de ces startups seront critiques. **Bpifrance** les accompagnera dans la constitution de leur Comex (notamment pour le bon niveau de maturité des fonctions commerciales et marketing, nécessaire pour la distribution de ces produits complexes), ainsi que dans les phases de prospection et d'implantation à l'étranger. De plus, **Bpifrance** favorisera les échanges avec les grands groupes afin de faire du marché français un meilleur tremplin vers un leadership international ;

- enfin, l'écosystème français de la cybersécurité étant encore particulièrement fragmenté avec de nombreuses entreprises de petite taille, le groupe s'évertuera à les faire croître, ainsi qu'à soutenir les mouvements de consolidation, hors habituelles opérations de grands groupes ciblant des entreprises déjà matures.

À tous les stades de leur développement, les solutions de qualité développées par les startups françaises attireront des investisseurs étrangers. **Bpifrance** pourra, le cas échéant, mobiliser les ressources du fonds French Tech Souveraineté pour soutenir ces pépites développant des technologies d'avenir à caractère souverain.

The logo for Mantra, featuring the word "mantra" in a white, lowercase, sans-serif font inside a dark blue rectangular box. The logo is positioned at the top of a large white circle that is partially cut off by the top edge of the page.

INVESTISSEMENT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ MANTRA

- **Pour la petite histoire...**

Avec près de 85 % des attaques cyber provenant d'erreurs humaines, impliquer efficacement les collaborateurs autour de la cybersécurité est aujourd'hui une nécessité. C'est la mission de **Mantra**, qui cherche à rendre facile et accessible pour tous, de participer efficacement à la cybersécurité de la société. Lancé en 2020 par Gaspard Droz et Guillaume Charhon, **Mantra** a ainsi créé la première plateforme contextualisée d'entraînement des collaborateurs face au *phishing*. Le *phishing*, ou hameçonnage, qui consiste à leurrer le destinataire d'un courriel d'apparence légitime, est un vecteur privilégié des cybercriminels pour lancer une attaque contre des sociétés, comme par exemple, un *ransomware*. Ces attaques de *phishing* peuvent prendre des formes sophistiquées, et il est ainsi devenu un incontournable d'apprendre à ses collaborateurs à les détecter. La startup utilise l'intelligence artificielle, les neuro-sciences et la gamification pour former efficacement les salariés face à cette menace. Pour cela, **Mantra** envoie de fausses campagnes de *phishing* aux collaborateurs, pour leur donner les clés afin de les identifier, tout en analysant, en parallèle, les emails à risques. Adopté par des sociétés telles que ManoMano, Dataiku ou encore Aircall, **Mantra** compte également de nombreuses PME-ETI clientes qui apprécient sa simplicité d'utilisation.

- **Intervention Bpifrance**

Bpifrance soutient le développement de **Mantra** en participant, en juillet 2021, à sa levée de fonds en amorçage, via son fonds Digital Venture. Avec cette levée, **Mantra** compte recruter une dizaine de profils business et Tech pour répondre à la demande du marché, tout en développant de nouvelles fonctionnalités.

Défense



La souveraineté du système de défense française ne pourrait exister sans la présence en France d'une industrie forte et compétitive. L'industrie de défense française comprend une dizaine de grands groupes et plus de 4 000 PME et ETI.

La crise sanitaire a fragilisé ces entreprises notamment celles avec une activité duale (civile et militaire) ou ayant une activité importante dans le secteur de l'aéronautique dans un contexte d'incertitudes concernant l'export et de difficultés croissantes pour les PME à obtenir des financements de la part des banques. Ainsi, une action est nécessaire pour soutenir la filière et renforcer le financement des investissements.

Plus structurellement, l'enjeu central pour le secteur de la défense est l'innovation : le champ des menaces s'est élargi exigeant en réponse une modernisation constante des équipements et des systèmes d'armes. De nombreuses startups et PME françaises innovantes développent des technologies de rupture dans des domaines de la défense ou communs aux systèmes de défense, comme l'énergie, l'intelligence artificielle, le quantique, le cyber, l'espace, la dronautique, la robotique, les capteurs et composants critiques, etc.

L'enjeu est ici de faire croître l'écosystème d'innovation dans la défense et de préserver la souveraineté française en assurant l'autonomie de ces acteurs.

Partenaire de référence de la Direction Générale de l'Armement pour le financement des entreprises de la Base Technologique et Industrielle de Défense (BTID), **Bpifrance** répondra à ces enjeux avec une action reposant sur trois axes :

- 1 accompagner le développement des activités export** en poursuivant son action de financement et d'assurance à l'export et en accompagnant les entreprises à l'international ;
- 2 favoriser la diffusion de l'innovation dans la défense.** D'une part, **Bpifrance** amplifiera les investissements en capital-risque dans les startups porteuses d'innovation pour la défense, en phase d'industrialisation ou de forte croissance, avec le lancement du Fonds Innovation Défense avec un objectif de 400 M€ géré pour le compte de la DGA et d'industriels du secteur. D'autre part, **Bpifrance** s'attachera à développer les liens entre ces startups innovantes et les grands groupes en s'appuyant sur la Plateforme Tech in Fab, et en incitant les PME françaises du secteur de la défense à développer les collaborations en consortium au travers du Fonds Européen de Défense *via* le Diag Défense Europe ;
- 3 préserver la souveraineté française et faire émerger des sociétés leaders de la défense.** **Bpifrance** mobilisera ainsi sa boîte à outils au service de la croissance organique et de la consolidation des entreprises de la BTID. Le groupe pourra orienter son activité de financement plus particulièrement vers le secteur de la défense en proposant ses solutions de cofinancement. En fonds propres, **Bpifrance** interviendra pour décupler la capacité d'investissement de ces entreprises et soutenir les consolidateurs potentiels, grâce aux prises de participations de DefInvest dont la taille doit être doublée et portée à 100 M€. Enfin, en accompagnement, **Bpifrance** pourra lancer des accélérateurs dédiés pour offrir un triptyque de conseil, formation et mise en réseau.

Cette action volontariste en partenariat avec la DGA s'accompagne d'un renforcement de la transversalité de notre organisation interne *via* la pérennisation des référents métier Défense, de la communauté Défense de **Bpifrance** et des actions de communication interne et externe.

INVESTISSEMENT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ UNSEENLABS

- **Pour la petite histoire...**

Créée à Rennes en 2015 par les frères Galic, **Unseenlabs** est une entreprise innovante du « New Space ». Sa technologie satellitaire embarquée permet de géolocaliser n'importe quel navire en mer, en temps quasi-réel, au kilomètre près. Un outil au service des océans : ces données précises et à jour sur les positions des navires permettent un meilleur suivi des activités en mer que ce soit pour répondre aux besoins des entreprises maritimes, ou pour aider les institutions et les organisations à lutter contre les comportements illégaux et anti-environnementaux, tels que la pêche illégale ou les dégazages sauvages. Leader européen de la géolocalisation par satellites des navires en mer, **Unseenlabs** a pour objectif de devenir le leader mondial en étendant son activité à l'international et de développer ses services avec la mise en orbite d'une constellation complète de 20 et 25 satellites en orbite, contre quatre actuellement, pour pouvoir livrer davantage de données quotidiennes.

- **Intervention Bpifrance**

Bpifrance est un partenaire historique d'**Unseenlabs**. Un an après sa création, l'entreprise avait été récompensée lors du concours i-Lab 2016, organisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en partenariat avec **Bpifrance**, lui permettant d'obtenir une première bourse, suivi en 2018 d'une première participation au capital par le fonds Definvest (géré par **Bpifrance** pour le compte du Ministère des Armées). Ce soutien se poursuit avec une nouvelle participation du fonds Definvest à l'occasion de la dernière levée de fonds de la startup réalisée en avril, d'un montant total de 20 M€.

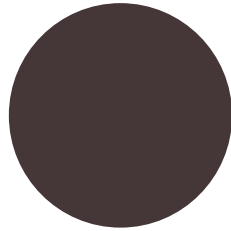


Pour contacter Bpifrance de votre région

[bpifrance.fr](https://www.bpifrance.fr)

Bpifrance

27-31, avenue du Général Leclerc
94710 Maisons-Alfort Cedex
Tél. : 01 41 79 80 00



**SERVIR
L'AVENIR**

